

L' accompagnement à la Scolarité

Les Actes du

FORUM



FORUM

Les actes

1 - Des travaux préparatoires

au sein du groupe de travail de la commission éducation enfance jeunesse

- **Un large partenariat**
- L' historique du Forum
- Un travail de réflexion
- Un programme très dense

2 - Le forum

2-1 Un espace d'information pour les professionnels, les élus :

- Discours d'introduction de M. Chantre, Vice Président du GIPDL et de Miriam Larroucau, Présidente du Conseil de Développement
- Conclusions de l'enquête sur le périscolaire dans le Val d'Adour, association SOLEIL FR 65.
- Le Développement Social Local, la CAF par PL Trébucq
- Témoignage de Salvador Berlanga, Directeur du CRIET d'Alcoriza

2-2 Un espace d'échanges pour les professionnels, les élus

Comptes rendu des ateliers :

- Le CLAS sur les départements 64 et 65
Témoignages des techniciens départementaux
Compte rendu : Lindsey Heredero
- La mixité sociale dans les dispositifs d'accompagnement à scolarité
Témoignage : Le CLAS de Vic Bigorre
Compte rendu : Sira Petchot
- Les ateliers éducatifs et le soutien individualisé en accord avec l'école dans un projet CLAS
Témoignages : L'UDAF 64 et le Centre Social de Mourenx
Compte rendu de Nicole Sirven et Elisabeth Gouardères

2-3 Un espace d'expression pour tous

- Saynète des ados du théâtre des 7 Chandelles

des ateliers :

- Théâtre
- Arts plastiques « L'arbre de la connaissance »
- Arts plastiques : Atelier du Val d'Adour

- Calligraphie
- Bande dessinée
- Le conte
- Les jeux coopératifs
- Atelier écriture (Productions, compte rendu)
- Atelier échanges (Productions, compte rendu)

2-4 Un espace pour secouer les neurones des grands et des petits

- Interventions de JF Marcel
- Riffi et Médiation

2-5 Un espace convivial

- Coordonnées des producteurs locaux

3- Le bilan du Forum

4- Les Annexes

- Charte d'accompagnement à la scolarité
- Revue de presse (64) (65 et 32)

5- Documents joints

- Pré enquête pour le Périscolaire en Val d'Adour
- Enquête « L'accueil Périscolaire en Val d'Adour » Année 2005
- Plaquette « Accompagnement à la scolarité »
- Youp Adour n° 3
- Plaquettes « Non Violence »
- Dossier de presse



FORUM

Un large partenariat

Le forum sur l'accompagnement à la scolarité, porté par l'association SOLEIL FR 65 a été l'événement important dans l'actualité de la commission éducation enfance jeunesse du Conseil de Développement en ce début d'année 2005 :

L'implication des membres du groupe de pilotage :

Deffès Ginette, responsable enfance, mairie de Vic B.

Tél : 05 62 31 68 74 / Mail : clsh-vic@wanadoo.fr

Babeth Gouardères, enseignante spécialisée au Réseau d'Aides Spécialisées de Lembeye,

Tél : 05 59 68 20 09 / Mail : earllapleche@32.sideral.fr

Hélène Knoll, Association SOLEIL FR 65, référente commission éducation enfance jeunesse du Conseil de Développement

Marie Sylvie Latour, Mouvement de Jeunesse Chrétienne, Rabastens et Maubourguet,

Tél : 05 62 96 63 80

Sira Petchot, coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité, MJC de Vic

Tél : 05 62 931 61 00 / Mail : mjc.pij.vic@wanadoo.fr

Joëlle Reynaud, déléguée départementale, Francas du Gers,

Mail : francas32@wanadoo.fr

Jean Rodriguez référent groupe de travail petite enfance du Conseil de Développement.

Tél : 05 62 31 60 99 / Mail : jeanrodriguez@tele2.fr

Nicole Sirven, Assistante sociale à la MDS du Val d'Adour pôle éducation /prévention,

Tél : 05 62 96 74 23 / Mail : francis.michelot@cg65.fr

Tél : 05 62 96 35 12 / Mail : knollhe@aol.com

Chantal Vacher, coordinatrice enfance-jeunesse, Communauté de communes Hautes Vallées de Gascogne,

Tél : 05 62 64 84 51 / Mail cdchvg@wanadoo.fr

Les relais trouvés auprès des intervenants, des animateurs et témoins des ateliers :

Michel Chantre, Vice Président du GIP et Miriam Larroucau, Présidente du Conseil de Développement,

Jean François Marcel, université Toulouse Mirail,

Salvador Berlanga, Directeur du Centre Régional d'Innovation Educative d'Alcoriza, Espagne

Hélène Gesta et Pierre Louis Trébuch de la CAF 65,

Isabelle Loubradou, DDASS 65,

Carole Murat, Jeunesse et Sports 65,

Geneviève Bordenave, Chargée de mission CLAS 64,

L'UDAF 64 et le Centre Social de Mourrenx,

Josette Fréchou orthophoniste à Vic Bigorre,

Mesdames Schuscht et De Resseguier Psychologues scolaires à Vic et Maubourguet,

Mr Jean Paul Pène Directeur de l'Ecole P. Guillard de Vic,

Josette Faury, association Parler et Lire,

Rosemonde Cathala, théâtre des 7 chandelles et son groupe d'ados,

Xavier Saüt, dessinateur BD,

Frédéric Rodriguez et Anne Colween, association Pierre et Terre,

Marie Christine Berjonval, calligraphe,

L'atelier du Val d'Adour,

L'aide logistique et technique de

La municipalité de Maubourguet et de ses services techniques,
l'association RIVAGES pour le buffet, avec Claire Dupouy, Gwenaël Chaudron et Pierre Tachon,
François Dintrans et Marie Nelly Dorthé de la MJC à la buvette et au service
avec Lindsey Heredero de SOLEILFR 65

L'appui financier de:

Le Pays (Leader +) et le Conseil de Développement,
La CAF 65, La MSA 64, la DDASS 65, La DDJS 65
Le Conseil Général 65, 64
Le Comité Départemental des Familles Laïques

NB : Si vous souhaitez les coordonnées de nos intervenants, n'hésitez pas à nous contacter.

FORUM

Comment est né le projet ?

Le Pays du Val d'Adour a inscrit dans sa charte, une forte préoccupation concernant l'enfance et la jeunesse de son territoire. Mieux accueillir et intégrer les jeunes à la vie locale est une des priorités de nos élus et des forces vives du territoire qui ont contribué à la rédaction de cette charte qui sert de cadre au développement local.

Pour approfondir cette question, le Conseil de Développement du Val d'Adour a créé une Commission Education Enfance Jeunesse qui, comme toutes les commissions du Conseil de Développement, est ouverte à tous ceux que le sujet intéresse.

Professionnels et simples citoyens s'y côtoient et échangent.

Cette commission s'est scindée en trois groupes de travail qui abordent chacun un thème particulier :

1. L'accueil de la petite enfance en Val d'Adour
 - ✓ Mise en réseau des professionnels de la petite enfance,
 - ✓ Etat des lieux de cet accueil sur le territoire, appui aux initiatives nouvelles
2. Les Projets Educatifs Locaux
 - ✓ Vers un périscolaire de qualité, une priorité pour nos enfants du monde rural
 - ✓ Lutter contre l'échec scolaire par la promotion de l'accompagnement à la scolarité (c'est dans ce cadre que se construit le Forum « Accompagnement à la scolarité »)
3. Le Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour
 - ✓ Information et mobilisation des jeunes du territoire en s'appuyant sur les collèges et les associations d'éducation populaire

L'association SOLEIL FR 65 participe activement à cette dynamique en adhérant au Conseil de Développement. Elle a été également présente à toutes les phases de la construction du Pays et elle anime la Commission Education Enfance Jeunesse depuis sa création.

Suite aux préconisations de la Commission, l'association SOLEIL FR 65 a proposé au GIPDL (Groupe d'Intérêt Public pour le Développement Local, structure de gestion du Pays qui regroupe les élus du territoire) un projet d'appui technique aux projets éducatifs locaux. C'est dans ce cadre qui fait l'objet d'une aide de l'Europe (programme LEADER +) que s'inscrit le Forum « Accompagnement à la scolarité »

La commission qui travaille sur les projets éducatifs locaux mène une enquête sur le territoire concernant la situation du périscolaire et de l'accompagnement à la scolarité. Ce travail d'enquête montre que les pratiques sont très diverses. Un seul CLAS est actuellement en place sur l'ensemble du territoire à notre connaissance : le CLAS de Vic Bigorre. Des actions diverses sont organisées, elles vont de l'aide aux devoirs proposée par des privés contre rémunération à des études surveillées par des enseignants ou des animateurs, du soutien scolaire, des activités d'éveil et de mise en appétence des enfants pour les acquisitions liées à la lecture et très souvent, surtout dans les petits groupes scolaires : rien.

Parents et enseignants soulignent l'importance de « faire quelque chose », parfois des craintes sont exprimées : « Il ne faut pas refaire l'école après l'école, pas surcharger les enfants, c'est une affaire de spécialistes, c'est le rôle des parents... »

Les enseignants du Réseau d'Aide et les travailleurs sociaux sont très préoccupés par les situations qu'ils rencontrent et parfois désarmés face aux difficultés des enfants, des familles voire, des enseignants souvent isolés.

Les principaux des collèges qui ont participé à nos rencontres ont souligné un problème de niveau des élèves à l'entrée en 6^{ème}.

Notre groupe de travail a donc décidé de lancer un débat sur le territoire à travers le Forum « Accompagnement à la scolarité ».

Structures participantes au groupe de travail sur l'accompagnement à la scolarité

- *Maison de la Solidarité Vic(pôle prévention parentalité)*
- *Franças du Gers(suivi des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité)*
- *MJC de Vic « à la rencontre des devoirs »*
- *FCPE et association des parents de l'école libre*
- *RASED de Vic Bigorre Maubourguet et Lembeye*
- *Coordinatrices des centres de loisirs de Villecomtal, Lascazères et Vic Bigorre*
- *Association SOLEIL FR 65*
- *Mouvement Rural des Jeunes Chrétiens de Maubourguet et Rabastens*
- *Directeur du groupe scolaire Pierre Guillard (Vic en Bigorre)*
- *Association « Lire et Parler »*
- *Association théâtre des 7 chandelles*

D'autres structures participeront à l'animation de la journée :

- *GIPDL*
- *Conseil de Développement*
- *ADJEA 32*
- *CLAS 64*
- *UDAF 64*
- *DDASS 65 et 65*
- *Centre social de Mourenx, CAF 64*
- *CAF 65*
- *JS 65*
- *EN*
- *Le centre régional d'innovation éducative d'Alcoriza (Espagne)*
- *Jean François Marcel, Maître de conférence en sciences de l'éducation- Toulouse Mirail*
- *L'association RIVAGES*
- *Pierre et Terre*
- *L'atelier de Véro*
- *L'atelier en Val d'Adour*
- *Recréation*
- *L'association Ressources Pédagogiques*

Autres partenaires :

- *Mairie de Maubourguet et communauté de communes du Val d'Adour : mise à disposition des locaux, du point Cyb, aide des services techniques*
- *Mairie de Vic Bigorre : prêt de grilles*

Partenaires financiers (à ce jour, nous n'avons pas toutes les réponses):

- *Conseil de Développement*
- *CDAFAL 65*
- *DDASS 65*
- *LEADER +*

Quels sont nos objectifs par ce projet ?

- **Proposer une information technique pour les élus qui souhaitent développer un projet éducatif local, un CLAS, un CLAE...**
- **Valoriser les projets qui se développent actuellement avec les nouvelles inter communalités afin d'impulser de nouvelles initiatives.**
- **Proposer un lieu d'échange et de rencontre pour les différents professionnels du territoire. (animateurs, enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs)**
- **Proposer un espace d'expression et de valorisation de cette expression aux enfants des écoles et des centres de loisirs, à leurs parents.**

- Dégager de cette journée les axes de travail pour la commission éducation enfance jeunesse

Avant le Forum :

Une concertation entre acteurs locaux a permis l'émergence de ce projet. Les Centres de Loisirs, les associations d'éducation populaire, les classes sont invités à mener des activités d'expression qui aboutissent à une production (Film, reportage photos, diaporama, dessin, BD, saynètes ...) qui sera valorisée lors du forum.

Une plaquette est en cours de réalisation pour clarifier la notion d'accompagnement à la scolarité pour les parents. Elle servira également d'invitation au Forum.

Après le Forum :

Nous rédigerons les actes du forum et les diffuserons sous format informatique (via le site du Pays du Val d'Adour). Nous ferons un bilan avec tous les participants. Suite à ce Forum, la commission décidera de la stratégie à adopter pour faire évoluer l'ensemble du territoire et nous ferons un certain nombre de préconisations aux élus du GIPDL.

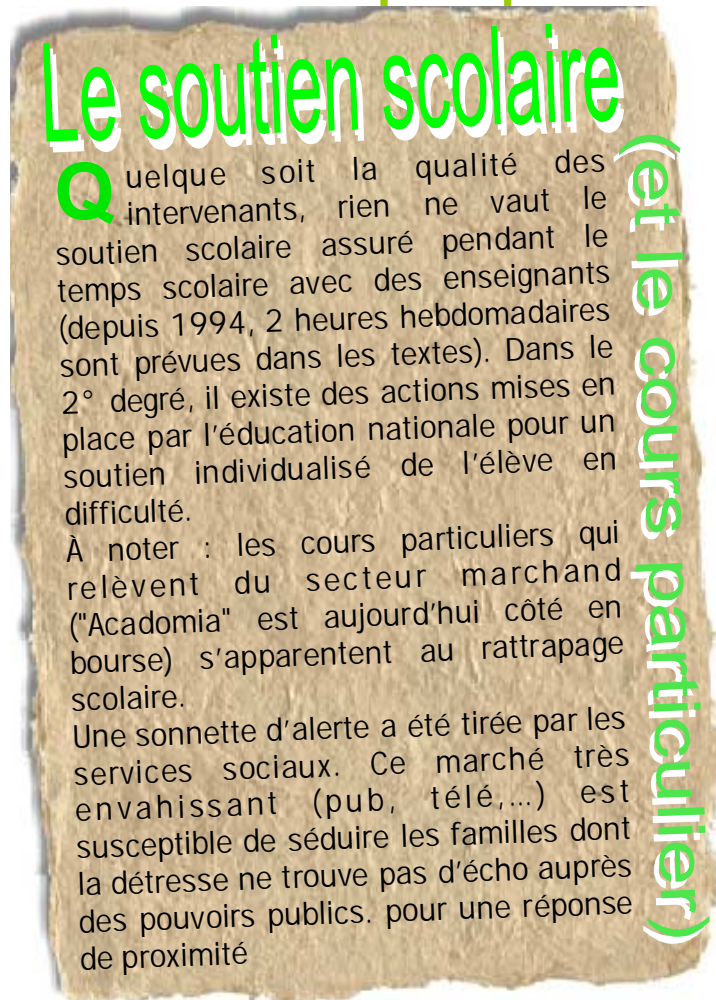
FORUM

L'accompagnement à la Scolarité

Ce n'est pas que

Les enfants, en échec scolaire, peuvent difficilement bénéficier d'une aide efficace à la maison. L'aide aux devoirs est un acte scolaire hors de l'école dans le prolongement de l'école. Certains lieux sont donc ouverts où les enfants peuvent faire leurs devoirs sous le regard bienveillant d'un adulte. Ce service peut être payant ou gratuit. Il ne s'agit pas d'une situation d'enseignement. L'aide aux devoirs ne relève pas du champ des spécialistes et peut être assumée par toute personne qui a été capable (seule ou après une courte formation) de mettre l'enfant en situation d'autonomie en le responsabilisant dans son travail scolaire. La personne qui accompagne l'enfant dans cette démarche peut être une étudiante, une grand-mère, un animateur rémunéré... Peu importe, cette aide est efficace pour beaucoup d'enfants. C'est un coup de main pour soutenir l'enfant dans son "métier d'élève". C'est un point de départ pour ce qui peut devenir un authentique accompagnement à la scolarité.

Ce n'est pas que



C'est tout cela

C'est le temps que l'enfant met à profit en dehors des heures de classe pour sa réussite scolaire et pour développer ses

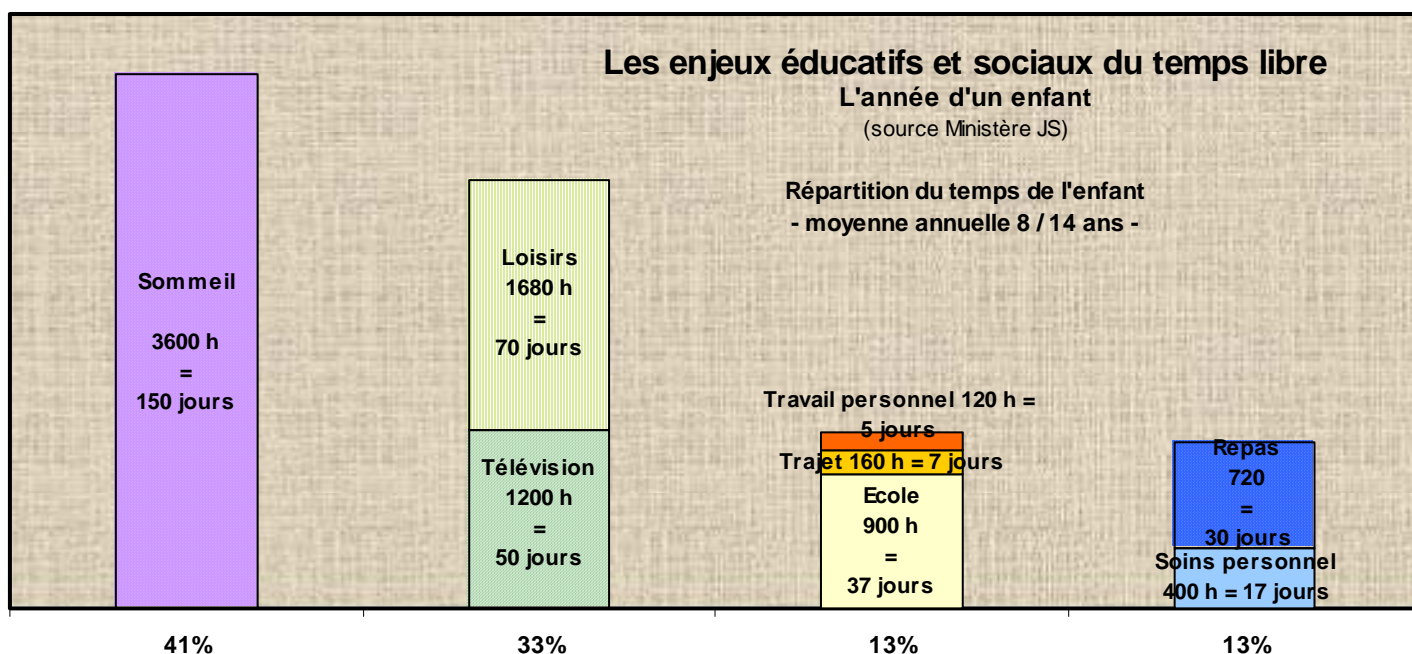
aptitudes au «vivre ensemble». A l'école, on n'a pas toujours le temps d'accorder aux phases de découverte et d'expérimentation toute la durée nécessaire. Cette économie de temps se traduit le plus souvent par le fait que l'école ne peut que théoriser les expériences que les élèves ont acquises ailleurs. Il en résulte une évidente inégalité entre les enfants . Le désir d'apprendre et d'être ensemble se nourrit d'activités culturelles, sportives ou ludiques menées dans le cadre de temps libre.

La fatigue, le désœuvrement, l'offre d'activités trop éparpillées ou trop coûteuses sont autant d'obstacles à l'égalité de tous au savoir, à la culture et au sport.

Alors que le soutien scolaire et les cours particuliers semblent répondre à un même besoin – obtenir de bons résultats scolaires presque indépendamment de tout contexte –, l'accompagnement à la scolarité contribue à renforcer le lien entre l'école et la famille et à permettre à l'enfant de s'appréhender son environnement culturel (bibliothèque, centres de loisirs, associations sportives, cinéma,...).

L'accompagnement à la scolarité a une dimension sociale et peut-être considéré comme un processus d'intégration destiné à un public le plus large possible (pas uniquement de milieu défavorisé ou en échec scolaire).

mais aussi



Le temps libre c'est :

- Le temps privilégié de la découverte de soi, le temps du développement d'aptitudes propres à chacun, de l'acquisition de connaissances et de compétences particulières notamment dans les domaines de la culture, du sport, des sciences et des techniques...
- Le temps privilégié de la découverte des autres et de la vie sociale. Il permet l'exercice de la citoyenneté, la rencontre avec d'autres systèmes de valeurs, de comportements, permettant aux enfants et aux jeunes de mieux se situer dans le temps, l'espace et la communauté humaine.

Au travers d'expériences multiples qui prennent des formes très différentes, où le jeu tient une place importante, le temps libre contribue donc :

- au développement psychomoteur ; il favorise le développement des capacités à agir.
- au développement cognitif par l'application concrète des connaissances et par le développement de l'intelligence des situations;
- au développement social par l'apprentissage vécu des rôles, des règles, des principes de l'action collective.

Pour répondre à ces enjeux éducatifs et sociaux, il convient d'appréhender la place de l'enfant d'une manière globale.

En effet, aux côtés de la famille et de l'école le temps libre représente un espace de libre apprentissage et apparaît comme un vecteur privilégié pour développer les capacités créatives, d'initiatives et d'anticipation des enfants et des jeunes.

Prendre en compte la place de l'enfant à l'échelle d'un territoire et dans le cadre d'un **PROJET Éducatif LOCAL** (P.E.L. : BO circulaire n°98-144 sur les contrats éducatifs locaux) c'est :

- ⇒ améliorer la vie quotidienne des enfants, des jeunes et de leur famille sur le territoire,
- ⇒ favoriser leur épanouissement, leur socialisation et leur réussite scolaire,
- ⇒ développer leur autonomie,
- ⇒ favoriser l'exercice de la citoyenneté,
- ⇒ permettre les rencontres avec les adultes et les échanges entre générations,
- ⇒ lutter contre l'exclusion et renforcer la prévention aussi bien auprès des jeunes que des adultes.

La co-éducation :

Pour appréhender de façon globale la place de l'enfant, il s'agit de lier les espaces Ecole-Famille-Temps libre au regard des enjeux évoqués. C'est de façon complémentaire et convergente que doivent s'articuler ces trois pôles qui rythment la vie de l'enfant et de l'adolescent. Cela suppose que les différentes institutions, les associations et les familles qui, à tour de rôle, prennent en charge les enfants, se mettent en relation tout en veillant à ne jamais déresponsabiliser l'un ou l'autre des co-éducateurs.

La dimension locale permet à ces derniers de se rencontrer, de s'intégrer dans une dynamique commune en renforçant ainsi le dialogue et le lien social.

Programme

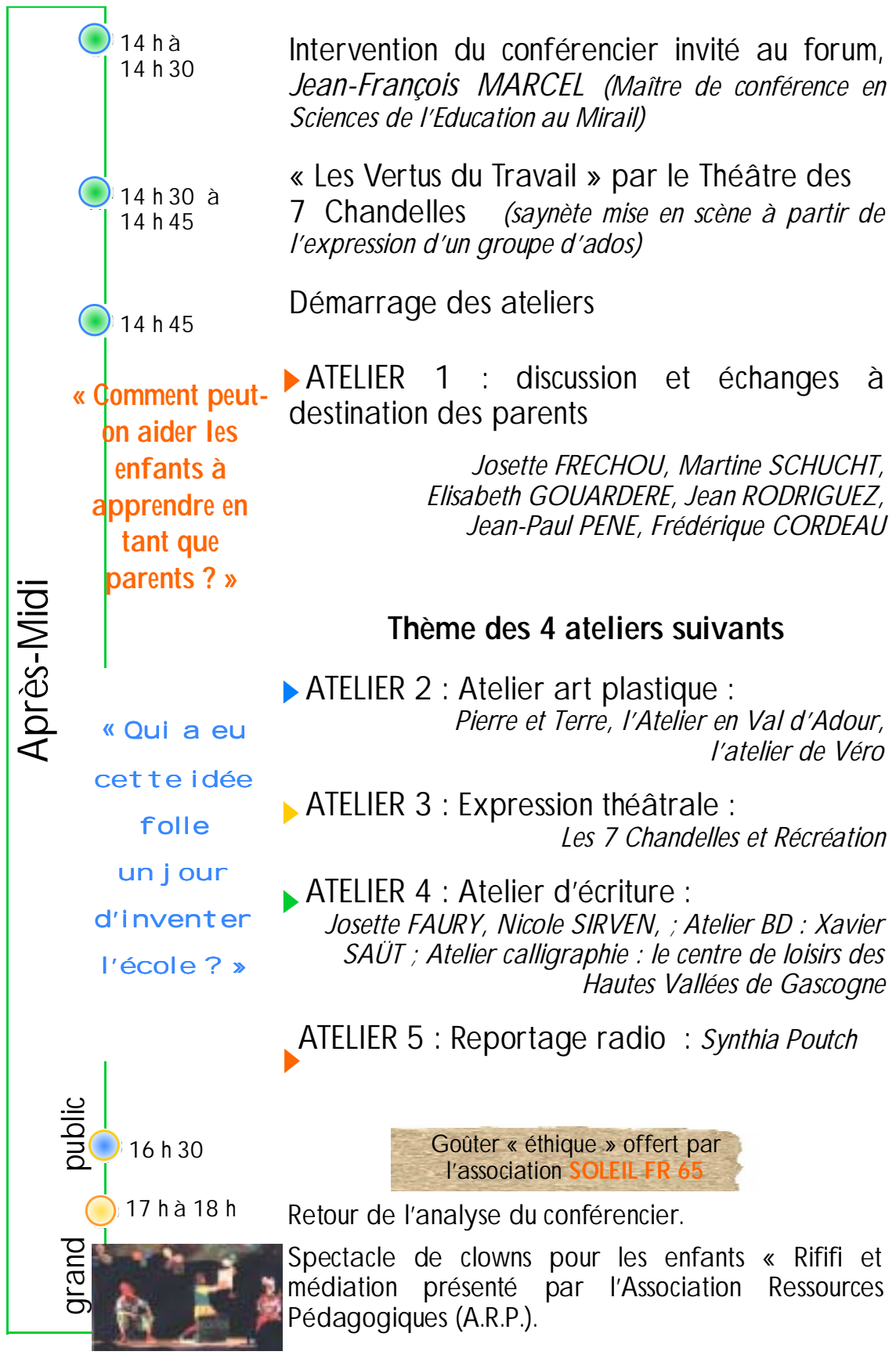
TOUTE LA JOURNÉE:

- Exposition des travaux d'expression des enfants et des jeunes réalisés dans les centres de loisirs, les classes et les associations.
- Buvette « éthique » : tenue par l'Association SLOLEIL fr 65 et la MJC de Vic en Bigorre.

TOUTE LA MATINÉE

- Foire aux outils pédagogiques en libre service : les outils numériques (sites et Cdrom), bibliographie, documents....

Matinée Professionnels, élus et parents	9 h à 9 h 30	ACCUEIL
	9 h 30 à 10 h	COMPTE RENDU de l'enquête sur le péri scolaire réalisée par l'Association Soleil FR 65
	10 h à 12 h	ATELIERS thématiques (sur inscription) Volet institutionnel : pour les organisateurs et porteurs de projets <ul style="list-style-type: none">• Le Contrat Éducatif Local• Les différents contrats proposés par la CAF (contrat enfance, contrat temps libre)• Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité• Fonctionnement du CLAS 64 et du CLAS 65 <p style="text-align: right;"><i>Intervenants : Conseillers techniques et pédagogiques de la JS, CAF, EN, DDASS.</i></p> Volet pédagogique : pour les acteurs de terrain <p>Ateliers d'échange de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Thème 1 : Comment engager famille, enfant et école dans un contrat ? <i>Témoignage : l'expérience du CLAS 32</i>• Thème 2 : La mixité sociale dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarité (intégration de publics différents : gens du voyage, ...) <i>Témoignage : Le CLAS de Vic en Bigorre</i>• Thème 3 : Les ateliers éducatifs dans un projet CLAS <i>Témoignage : l'UDAF 64, le centre social la Pépinière (à confirmer)</i>• Thème 4 : Le soutien individualisé en accord avec l'école <i>Témoignage : l'UDAF 64, le centre social la Pépinière (à confirmer)</i>
	12 h 30 à 13 H 30	Buffet « éthique » organisé par l'association « RIVAGES »



« Comment peut-on aider les enfants à apprendre en tant que parents ? »

« Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ? »



FORUM

Introduction

Intervention de Michel Chantre, Vice Président du GIPDL EURADOUR

L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE, C'EST QUOI ?

Le document remis soit dans les écoles, soit aujourd'hui vous éclairera sur cette interrogation. L'aide aux devoirs, bien sûr, les études surveillées, également, le soutien scolaire peuvent répondre à cette question.

Vous découvrirez au travers de la lecture du document, que l'accompagnement à la scolarité c'est aussi et surtout le temps que l'enfant met à profit en dehors des heures de classe, pour sa réussite scolaire et pour développer ses aptitudes au « vivre ensemble »

QUELS SONT LES CONSTATS QUI ONT SUSCITE L'ORGANISATION D'UNE TELLE JOURNEE ?

Sans ordre d'importance, je me risque à citer :

Des difficultés des enfants dans le cadre scolaire (pas ou peu de suivi individuel, pas suffisamment de temps pour éduquer au respect de l'autre

Des difficultés des enfants en dehors du temps scolaire (parents démunis pour aider leurs enfants, enfants quelque peu livrés à eux mêmes, quelques cas lourds qui restent sans réponse du fait de l'éloignement de structures etc...)

Des difficultés des familles (sociales, économiques etc...)

Des difficultés liées au milieu rural (isolement, peu de sollicitations sur le plan culturel, manque d'information...)

EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS OU TOUT AU MOINS DES OUTILS A METTRE EN ŒUVRE POUR REDUIRE TOUS CES CONSTATS ?

C'est le but de la journée que de tenter de dessiner les contours de ces outils, non pas pour les inventer car ils existent, mais pour qu'au travers d'échanges d'expériences, de vécus, de partage d'évaluations, chacun puisse se sentir à même de mettre en place dans son secteur cet accompagnement à la scolarité, ou au moins à lancer cette réflexion.

ET LE VAL D'ADOUR DANS TOUT CELA ?

Tout d'abord les questions, interrogations qui traitent du temps scolaire, péri et extra scolaire ont toujours été parmi les réflexions profondes des travaux que ce soit de la part des élus ou du Conseil de Développement du Val d'Adour.

Comment accompagner à la scolarité ou plutôt, comment accompagner le temps scolaire ? Que ce soit dans le primaire ou au collège ?

Comment faire travailler ensemble des CLSH ?

Comment faire travailler ensemble les collèges du Pays du Val d'Adour ?

Comment nouer des liens avec d'autres Pays au travers des jeunes ? Pays Mellois .

Comment mettre en place une bonne offre éducative sur l'ensemble du territoire qui facilite la complémentarité et l'interaction entre les différents temps de l'enfant.

On entendra de plus en plus souvent « Il ne faut pas tout attendre de l'Ecole ou bien vous attendez trop de cette institution !

De nos jours ceci est peut être vrai dans une vision individualiste de la société. Cette vision si l'on n'y prend pas garde, fabriquera de plus en plus de « laissés pour compte ». Ce n'est pas le rôle de l'Ecole de la République. En investissant sur le temps libre de l'enfant d'une part, sur l'accompagnement à la scolarité d'autre part, issus d'un milieu favorisé ou pas, en difficulté scolaire ou pas, on permettra à l'enfant de se construire au regard des savoirs, mais aussi de la société qui l'entoure. Cette responsabilité relève aussi de l'Etat au même titre que le temps scolaire.



Introduction par Miriam Larroucau,
Présidente du Conseil de Développement

"Le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour que je représente, a entre autres pour missions d'être une plate-forme d'échanges et de réflexions, de mobiliser les forces vives du Pays et de proposer des orientations et objectifs pour le développement du territoire.

Ces missions et toutes les autres sont constamment réalisées par la commission éducation-enfance-jeunesse et cela surtout grâce au courage et au professionnalisme de sa référente Hélène Knoll, que je remercie et félicite.

Elle a su s'entourer d'une grande équipe, commençant par Jean Rodriguez, qui a pris en main le volet petite enfance, et de l'association SOLEIL, notre partenaire de toujours. Par l'engagement de la commission un véritable réseau d'acteurs a été créé qui culmine aujourd'hui en ce Forum d'accompagnement à la Scolarité.

En tant que parent on est souvent dans le doute si on aide nos enfants vraiment au mieux, pour réussir et se sentir à l'aise à l'école. Nous n'avons pas appris les règles pédagogiques et sommes parfois en contradiction avec les méthodes de l'école ou pire, avec les professeurs de nos enfants.

Je suis mère et de ce Forum j'espère un rapprochement entre professionnels et parents pour le bien-être des enfants. Mais surtout j'appelle à utiliser ce moment que nous allons vivre ensemble pour renforcer les liens et pour nous donner confiance.

Confiance en nous même et surtout beaucoup de confiance en nos enfants.

Enfin ce serait le grand "plus" si nous apprenions à agir en partenaires à tous les niveaux et à montrer ainsi aux enfants que nous vivons vraiment les valeurs que nous leur transmettons, et ceci avec nos têtes et nos cœurs.

Je vous souhaite une journée enrichissante et un avenir ensoleillé."

Conclusions de l'enquête sur le périscolaire,
Hélène Knoll, animatrice de secteur pour l'association SOLEIL FR
(document complet en annexe sur Cdrom ou sur le site du Pays Val d'Adour)



Enquête L'accueil périscolaire Année 2005



Association SOLEIL FR 65
Appui technique aux projets éducatifs locaux



H.Knoll

Enquête L'accueil périscolaire en Val d'Adour Etat des lieux

- **Cette enquête a pour objectifs :**
- 1/ de faire un état des lieux du périscolaire du PVA
- 2/ de proposer des axes de réflexion et des orientations pour les acteurs locaux concernés.
- 3/ d'informer les acteurs locaux des cadres dans lesquels des projets éducatifs locaux se développent.



Association SOLEIL FR 65
Appui technique aux projets éducatifs locaux

H.Knoll

Pour améliorer l'accueil périscolaire sur le PVA (propositions des stagiaires BEATEP)

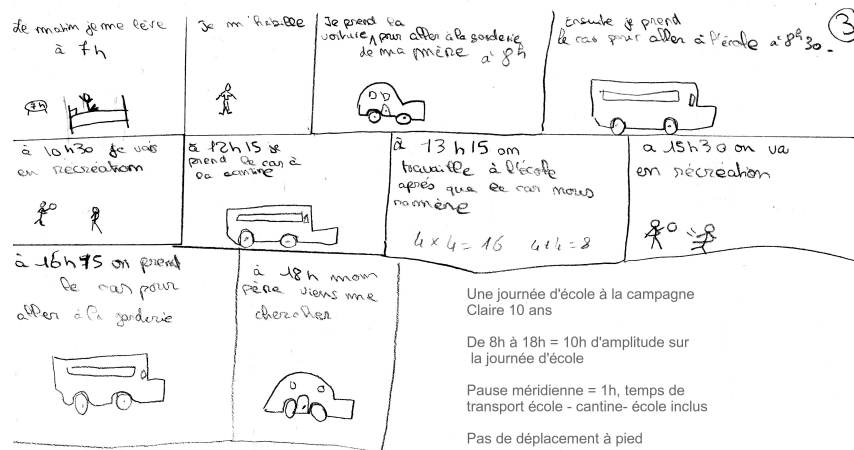
- Mutualiser et échanger au sein des commissions éducation du GIP et du Conseil de Développement sur les différentes expériences en cours sur le territoire pour bénéficier du travail déjà réalisé et mettre en commun les difficultés et solutions.
- Développer un service d'appui technique pour les collectivités et associations qui souhaitent créer un projet éducatif local.
- L'intercommunalité, une dimension nécessaire pour développer des projets éducatifs locaux viables. Les bourgs «centre» pourraient structurer des pôles techniques au service des petites écoles pour rompre l'isolement et favoriser les dynamiques.
- Inciter l'ensemble des acteurs locaux à se concerter pour mieux prendre en compte les besoins des enfants dans l'organisation de leur accueil sans oublier les parents et les personnels qui ont les enfants en charge.
- Transformer les garderies en CLAE par : L'augmentation de l'encadrement et la formation du personnel, la mise en place de projets pédagogiques.
- Mener une réflexion sur :
 - La chronobiologie et l'organisation des rythmes de la Journée de l'écolier rural avec une attention particulière pour la pause méridienne.
 - Les repas servis dans les restaurants scolaires pourraient également faire l'objet d'une étude spécifique pour aller vers une amélioration au niveau de la qualité, de l'éducation à l'hygiène alimentaire et du lien avec le territoire (producteurs locaux, bio...).
 - L'accompagnement à la scolarité : Un gros travail reste à faire dans ce domaine. Notre milieu rural est un peu laissé pour compte.



Association SOLEIL FR 65
Appui technique aux projets éducatifs locaux

H.Knoll

Rythmes de vie d'un écolier du Val d'Adour



Prendre le temps de manger :

« J'aimerais bien qu'on me laisse le verre au dessert » Mathieu 6 ans



Association SOLEIL FR 65
Appui technique aux projets éducatifs locaux

H.Knoll



Le Développement Social Local, la CAF et les dispositifs contractuels

Pierre Louis Trébuq, conseiller technique de la CAF 65

On entend de plus en plus souvent parler de « Développement Social Local », de « Développement Durable », de « Développement Territorial »... dans des discours similaires mais dans des domaines très différents (écologie, agriculture, économie, social...), sans vraiment savoir de quoi il retourne. Aujourd'hui, la CAF est invitée à parler du Développement Social Local dans le cadre d'un Forum de l'Accompagnement à la Scolarité en Val d'Adour. Cela suit une certaine logique...

1 – Le Développement Social Local.

Le terme « DSL » évoque des notions bien précises et ne doit pas être évoqué sans savoir ce que cela veut dire.

A minima, il faut s'interroger sur la signification et le contenu de chacun des mots de la formule.

Développement :

Quand on parle de développement, on pense à « quelque chose qui grandit, qui s'accroît ». Mais « Développement » ≠ « Croissance »
« Croissance » = augmentation quantitative.
« Développement » = augmentation quantitative, qualitative, qui s'inscrit dans la durée.

Social :

Quand on parle de social, on ne parle pas d'économie ou d'activité.

« Social », dans le cadre du DSL, doit être entendu comme « les rapports entre les gens ».

Par extension, quand on se préoccupe de DSL, on se préoccupe du « mieux vivre ensemble ».

Par extension encore, l'intervention dans le cadre du DSL peut aboutir au développement de services à la personne ou à la famille.

Local :

« Local » ≠ « régional » ≠ « national » ≠ « européen ».

Quand on parle de développement local, on parle de développement sur un territoire à la dimension de ceux qui y vivent (habitants) et y agissent (élus, porteurs de projets, associations, institutions...), même si des éléments extérieurs peuvent intervenir (ex : nouvelles normes) ou être mobilisés (ex : financements européens).

Le DSL fait appel à toutes ces idées : augmentation quantitative, qualitative, dans la durée, du mieux vivre ensemble sur un territoire avec les habitants et pour les habitants.

2 – La CAF et le DSL.

La CAF a pour vocation d'intervenir dans des domaines où les familles peuvent rencontrer des difficultés (ex : conciliation de la vie familiale et professionnelle).

Elle intervient principalement selon deux grandes modalités.

- Directement et individuellement (Prestations Familiales, aides ponctuelles, interventions des Travailleurs Sociaux...).
- Indirectement et collectivement (Soutien aux partenaires, participation aux actions sociales multi-partenariales, mise en œuvre de dispositifs de développement des services à la famille...).

La CAF se préoccupe donc de questions de DSL.

Elle s'inscrit dans le cadre de démarches de DSL par le biais du partenariat tissé avec d'autres institutions qui partagent les mêmes préoccupations et les mêmes valeurs (DDJS, Conseil Général, MSA, PMI, collectivités, association...). Le partenariat prend des formes très diverses (réflexions,

actions communes, mise en œuvre commune...). C'est à ce titre que la CAF intervient lors de ce Forum en Val d'Adour.

Elle agit en faveur du DSL en soutenant ou en initiant des projets de développement via l'ensemble des dispositifs contractuels existants (CEL, CLS, CE, CTL, CLAS...).

3 – Les dispositifs contractuels et le DSL.

Quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, les dispositifs contractuels suivent une logique et des exigences similaires : la mise en œuvre d'une « démarche de projet ».

Toute démarche de projet, même si elle varie de l'une à l'autre, comprend trois grandes phases :

Le Diagnostic (social partagé) :

« Diagnostic » ≠ « état des lieux » ≠ « audit ».

« Etat des lieux » = on regarde ce qui existe (et qui n'existe pas).

« Audit » = on regarde ce qui existe (et qui n'existe pas) puis ce qui marche (et qui ne marche pas).

« Diagnostic » = on regarde ce qui existe (et qui n'existe pas) puis ce qui marche (et qui ne marche pas) puis on détermine le besoin (quantitativement et qualitativement) avant de faire des propositions d'action.

Un diagnostic, dans le cadre du DSL, va s'interroger sur le bien vivre ensemble au sein d'un territoire. Il part d'une volonté commune d'aboutir à la mise en place d'un projet devant bénéficier à tous.

Le travail de diagnostic doit donc se faire dans le cadre d'un partenariat le plus large possible avec la participation du plus grand nombre. C'est la condition pour que tout le monde soit informé des conclusions et soit en accord avec celles-ci.

On parle alors de « diagnostic social partagé ».

L'élaboration du projet.

Les conclusions du diagnostic conduisent à l'élaboration d'un projet. Si le diagnostic, et ses conclusions, sont partagés, alors le projet peut se bâtir en commun et emporter l'adhésion du plus grand nombre.

Ce n'est qu'au vu du projet et de la forme qu'il prend que les différents partenaires institutionnels participants pourront déterminer quel dispositif contractuel est le mieux adapté pour soutenir efficacement le projet.

Le suivi et l'évaluation.

Un projet, s'il est bien élaboré, va répondre à un besoin, sur un territoire, à moment donné.

Mais on sait que, dans le champ social, les évolutions sont rapides. Si le projet n'évolue pas avec son temps, il devient rapidement obsolète et inefficace.

Il est donc nécessaire de prévoir, dès sa création, les modalités de son suivi et de son évaluation périodique.

Le suivi permettra de faire des ajustements, si nécessaire.

L'évaluation périodique permettra le renouvellement (avec ou sans modification) du projet.

En conclusion.

La contractualisation n'est pas une fin en soi. Elle n'est que l'aboutissement d'une démarche de projet.

Autrement dit, la contractualisation n'est qu'un outil au service de la mise en œuvre d'une politique sociale (famille, enfance, jeunesse...) sur un territoire, au profit de ceux qui vivent sur ce territoire et avec leur concours.

Présentation du C.R.I.E.T

Salvador Berlanga Quintero, Directeur C.R.I.E.T. d'Alcorisa

Les C.R.I.E.T.s - Centres Ruraux d'Innovation Educative – sont nés pendant l'année scolaire 1983-84. Ils ont été accueillis dans le cadre de l'Arrêté Royal de l'Education Compensatrice du 13 Avril 1983 que le Ministerio de Educación y Ciencia (Ministère de l'Education et de la Science) avait mis en oeuvre cette année là pour corriger et compenser des situations d'inégalité éducative qui existaient dans certains secteurs de la population espagnole pour des raisons :

1. Socio-économiques
2. D'origine sociale
3. D'appartenance à certains groupes de minorités ethniques
4. **Par l'emplacement dans des zones rurales défavorisées.**

Les C.R.I.E.T. ont été légalement créés grâce à l'Arrêté Ministériel du 29 Avril 1996.

Les C.R.I.E.T. ont pour mission d'appuyer, de renforcer et de compléter le travail des professeurs et des élèves des Centres Ruraux Groupés de la province de Teruel.

A l'heure actuelle existent trois C.R.I.E.T situés à **Alcorisa**, Albarracín et Calamocha. Les deux premiers ont ouvert pendant l'année scolaire 1983-84 et celui de Calamocha pendant l'année 1993-94.

OBJECTIFS:

- Développer la socialisation, et donc, la personnalité des élèves sans les dépayser. Dans le même temps, il s'agit de créer un tissu de relations amicales entre les parents et les élèves des différentes communes et collectivités de communes.
- Compléter certains aspects de l'apprentissage avec l'innovation éducative.
- Constituer un espace de rencontre pour le professorat des C.R.A. (une forme de regroupements pédagogiques d'écoles rurales, en Espagne)
- Rassembler autour de la même table toute la Communauté Educative pour parler de l'Ecole Rurale.

PARTICIPATION: Des sessions en internat

Dans les C.R.I.E.T. peuvent participer tous les Centres Ruraux Groupés (C.R.A.) d'Aragón .

En ce qui concerne le C.R.I.E.T. d'Alcorisa, on travaille avec 13 C.R.A, où sont scolarisés 350 élèves de 62 communes. Ces élèves sont répartis dans des sessions d'internat d'environ 50/70 élèves. Ils participent à six semaines de séjour au CRIET au cours de deux années de scolarité.

Il s'agit donc de 18 semaines de travail direct et intensif avec des élèves qui depuis leurs communes d'origine ont été amenés au C.R.I.E.T. par des autobus de transport scolaire le lundi matin. Les élèves sont ramenés à la maison le vendredi soir. Dans tous les itinéraires, dont l'horaire est donné aux centres scolaires, les élèves sont accompagnés par des professeurs du C.R.I.E.T.

QU'EST-CE QU'ON FAIT DANS LE C.R.I.E.T.?

a) Activités de caractère pluridisciplinaire.

La planification et le développement des activités consiste dans le traitement de sujets abordés avec caractère multidisciplinaire.

Autres activités : communication :Radio, Presse et Vidéo, expression corporelle, sport et céramique.

b) Activités complémentaires.

Colloques, encouragement à la lecture, visites, jeux et de différentes dynamiques de groupes comme des assemblées, compétitions à l'intérieur, passage de vidéo, ...

Il ne faut pas perdre la perspective de l'importance de rendre possible un large éventail pour ce qui est appelé "l'autre temps", indispensable pour arriver à l'objectif de socialisation qui, même si c'était l'unique objectif, justifierait l'existence et le besoin d'un C.R.I.E.T.

PERSONNEL ET INSTALLATIONS

Le C.R.I.E.T.d'Alcorisa est muni d'une équipe de 6 professeurs, spécialisés dans des domaines différents, pour s'occuper des élèves pendant toutes ces semaines d'internat. Ils combinent le rôle scolaire et celui propre à la vie collective : directeur, enseignement, administration, secrétariat, ...et, aussi, infirmerie, activités de temps libre, journal scolaire, etc...

De plus, il y a une équipe de personnel pour couvrir les services de cuisine et de service, deux pour le nettoyage et un concierge chargé de l'entretien.

COORDINATION C.R.I.E.T. - C.R.A.

Pendant les cours scolaires se déroulent quatre réunions de coordination, auxquelles assiste toujours le Chef de l'U.P.E. de la Direction Provinciale. En septembre, avec tous les professeurs concernés, sont planifiées les principales lignes de programmation pour tous les cours, traduites dans le Plan d'Actualisation Annuelle qui est envoyé à la Direction Générale d'Education.

Le C.R.I.E.T. d'Alcorisa a beau avoir une forte implication dans les décisions, il a aussi une grande capacité pour travailler avec d'autres entités, institutions et organisations:

- Avec les Directions Générales d'Education et de Consommation dans des Projets scolaires d'innovation.
- Avec les Ecoles Universitaires du Professorat de l'Université de Saragosse et Teruel,(universités de formation des maîtres) dans le Practicum et les stages de Didactique Générale en ce qui concerne la formation de professeurs.
- Avec les Centres de Professeurs et de Ressources.

- Avec ADEMA -Association pour le Développement du Maestrazgo (micro territoire rural, au sud de l'Aragon), pour des projets éducatifs dans le cadre européen.
- Avec le Centre Public et I.E.S. d'Alcorisa pour rentabiliser les efforts, les espaces et les ressources de tous les centres éducatifs de la localité.
- Avec le Programme d'Écoles Associées à l'UNESCO, desquelles le C.R.I.E.T. d'Alcorisa est un membre de plein droit.

Il n'est pas facile d'expliquer ce modèle d'organisation dans si peu de lignes. Pour vraiment se rendre compte de ce qu'est le C.R.I.E.T. et de son opportunité, il faut **venir ici et le ressentir**.

Il s'agit d'un réseau qui concerne beaucoup de gens, parce qu'il est le fruit d'un grand effort collectif fait au jour le jour pour ceux qui croient que l'éducation est le moteur d'autres développements, d'autant plus que nous faisons référence au monde rural, à des petits et beaux villages qui ont besoin de lieux de rencontre dans lesquels il est possible de parler d'un avenir envisageable. Les C.R.I.E.T. existent parce que l'École Rurale existe.



L'éducation, c'est la seule chose qui nous fait vraiment semblables aux êtres humains. Donc, au CRIET d'Alcorisa, on éduque les élèves à être plus libres.

Merci de votre attention et de votre gentillesse.

Salvador Berlanga
www.educa.aragon.es/crietalc



FORUM

Les ateliers

Atelier 1 : compte rendu Lindsey Héredero

L'accompagnement scolaire dans les départements 64 et 65

65 : Isabelle Loubradou (DDASS)

65 : Hélène Gesta (CAF)

64 : Geneviève Bordenave (CLAS 64)

Environ 20 membres du public

Isabelle Loubradou présente le travail de la DDASS :

- C'est un travail qui se fait en partenariat avec le FASILD, l'Inspection Académique et la CAF.
- Au début le dispositif était surtout destiné aux ZEP et la plus value de la CAF était majoritairement pour les milieux ruraux.
- Il n'y a pas de chargé de mission sur le 65.
- Un guide est édité pour informer les collectivités.
- La DDASS rencontre au moins 3 assoc. par an pour voir quels sont les obstacles au développement des actions.
- Elle travaille pour la professionnalisation des intervenants en organisant des formations et des ateliers.

Ils sont maintenant dans une phase d'évaluation de la période 2000-2004.

Résultats de l'évaluation

- 12 animateurs sont en place au sein de 12 assoc.
en 2000, 5 communes avaient un CLAS
en 2004, 9 communes avaient un CLAS
- extension aux secteurs de Castelnau Magnoac, Arreau, Lannemezan et Odos
Maintenant 12 communes ont un CLAS
Certains ont arrêté
- Le nombre d'écoles concerné est passé de 13 à 33 et 1 lycée (Sixte Vignon)
- Le financement public a doublé en 4 ans : DDASS x 4, CAF x 4, FASILD -20%, surtout en 2004 (réorientation de ses politiques)

Questions du public :

Y-a t-il des bénévoles ?

Est-ce que la DDASS est initiateur de projets ?

Non ; il y a appel à projets en référence à la charte ; ils cherchent à articuler le projet avec un PEL, les assoc. répondent et le comité de pilotage décide et réoriente.

Hélène Gesta présente les actions 2003-04 du 65

- 444 ont été concernés
- 25% sont d'origine étrangère (surtout à Tarbes et Lannemezan)
- la demande vient surtout des parents
- la moitié des enfants sont en ville (Tarbes, Lannemezan et Bagnères)
- la moitié sont en milieu rural
- 22 écoles primaires concernés
- 5554 heures d'intervention
- 117 intervenants dont 18 bénévoles
- 1 asso a conventionné avec un lycée
- 73% des assoc. suivent régulièrement des formations – surtout au niveau des outils
- Ils sont demandeur de formation en ce qui concerne :
 - les ressources methodo et pédagogique
 - comment impliquer les parents
 - comment créer des liens parents/enfants/animateurs
 - ils sont demandeur de rencontres

La charte est respecté : tous utilisent du matos péda et informatique

Il y a du tutorat individualisé et de l'action collective

Tous travaillent en partenariat (parents, enseignants, parfois des travailleurs sociaux)

La question est posée de la place des partenaires

Les freins :

- Manque de communication entre les acteurs
- Isolement géographique
- Non maîtrise du français et des notions d'éducation des parents
- Motivation des enfants
- Finances (le financement est à 97% publique, le principe de gratuité est appliqué ; la CAF intervient à hauteur de 21% en co-financement des communes)

La volonté de simplification administrative a abouti à une convention financière commune pour la CAF et la DDASS et un formulaire de demande de subvention unique.

On souhaite améliorer la connaissance des opérateurs

Une formation gratuite de 3-4 jours est mise en place tous les 2 – 3 ans CLAP, BPS (base pédagogique de soutien). Le contenu est adapté en fonction des participants.

Questions du public :

Qui sont les opérateurs ?

Assoc. de quartier, divers, 2 MJC, 1... ?

Les opérateurs ont le libre choix d'outils et méthodes qu'ils utilisent, mais il y a des principes posés.

I. Loubradou dit que l'Inspection Académique n'a pas pris la place qu'elle aurait dû prendre, surtout au moment du diagnostic avec le résultat que certains instits et écoles sont ouverts à la démarche, d'autres non.

L'implication de l'Inspection Académique permettra une démarche globale et donnera une entrée à l'école. H.G. signale qu'un dispositif de réussite scolaire existe.

Geneviève Bordenave

- insiste sur la complémentarité des acteurs et parle de la méfiance des écoles envers les assoc.
- 24 assoc. du 64 font partie du dispositif.
- L'accompagnement scolaire peut prendre la forme d'ateliers d'expression, activités pour valoriser les enfants....
- Elle parle du besoin d'apprivoiser les IEN à chaque fois qu'il y a un changement de personnes
- Il faut que les enfants sachent que les instits sont solidaires de la démarche
- Il est important d'avoir un coordinateur sur le territoire qui fait un retour sur le comité de pilotage

Questions du publique :

Quel est le lien avec le RASED ?

Les intervenants ne sont pas des professionnels

- un asso a appelé au secours car trop d'enfants étaient en difficulté

Qui finance ?

En 2003-04 le budget était de 272 000 €

CNASEA 25%

DDASS 9%

Ville 11%

JS 1%

CG 5%

Communes 13%

Autofinancement 2%

LH le 01/04/05

Atelier n° 2 : Compte rendu Sira Petchot

La Mixité Sociale dans les contrats d'accompagnement à la scolarité

Témoignage du CLAS de Vic en Bigorre

Etaient présents : Cécile L'HORCET (CLSH Aignan) ; Philippe BARATAULT (coordinateur CEL Aignan) ; Julien AUGÉ (AIS, MDS Val d'Adour) ; CAMBOULIVES Florent (Association Hexagone) ; Carole MURAT (DDJS) ; Odile PENEAU (pyrène petite enfance) ; Alain LAËNS (Educateur SAGV) et Sira PETCHOT.

1- Historique de sa création

Evaluation des besoins grâce à une enquête quantitative et qualitative menée par deux étudiantes courant 1998. Celle-ci a été réalisée auprès d'enseignants et parents d'élèves de Vic et de Maubourguet. => 1 Proposition de projet car la demande est présente sur le territoire.

Création d'un comité de pilotage en 2001 et démarrage de l'acc scol à Vic en Mars 2002

2- Présentation du CLAS de la MJC

= Organisation, fonctionnement et bénéficiaires (cf : la présentation ci-jointe)

- Les ateliers de Vic
- Extension vers les écoles rurales

3- L'accueil des enfants et des familles du voyage

Rappel de la charte : « les actions d'accompagnement scolaire sont avant tout destinées à ceux qui ne bénéficient pas de conditions optimales de réussite scolaire » elles doivent être un appui « au côté de l'école ». Appui « qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement familial et social » grâce à des actions « centrés sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire »

Origine de cet accueil :

1- Demande de l'école car une étude réservée aux enfants du voyage était en place à l'époque. Les enfants se retrouvaient à nouveau séparés des autres enfants, certes à cause de leur niveau scolaire bien souvent inférieur à celui des autres mais aussi à cause de leur provenance sociale.

2- Présence du SAGV (Association pour la Solidarité Avec les Gens du Voyage) dans le Comité de Pilotage : partenariat qui a permis de faire avancer le projet.

Janvier 2003 :

Tous les enfants de cette étude intègrent le dispositif

Cad 1 bénévole pour 8 enfants deux soirs par semaine. Vu les difficultés qu'avaient ces enfants là... l'aide était insuffisante. De plus inégalité par rapport aux autres enfants de l'atelier beaucoup plus encadrés.

Très vite, besoin d'autres bénévoles pour soulager cette personne et aide le l'éducateur du SAGV un soir par semaine.

Septembre 2003 :

L'organisation se modifie et les enfants de même classe sont regroupés pour travailler ensemble => les enfants du voyage travaillent avec des camarades de classe et non plus seulement avec leurs frères et sœurs (organisation beaucoup moins pratique pour les parents)

⇒ Intervention de meilleure qualité et + positif en terme de socialisation.

- ⇒ Par contre il est plus difficile de solliciter les familles car l'organisation des transports se complique pour les familles nombreuses.

La participation aux sorties :

Depuis le début enfants et parents sont invités aux sorties que nous organisons : spectacles, Mai du Livre (manifestation proposée par la FOL 65, tous les ans), Théâtre... Le partenariat avec le SAGV est essentiel car il permet de mobiliser les familles sur leur lieu d'habitation et d'encourager les parents à venir aussi.

- ⇒ pour les enfants, c'est l'occasion de bénéficier d'une sortie en groupe comme s'ils étaient au Centre de Loisirs (pour lequel ils n'ont pas les moyens)
- ⇒ pour les parents, c'est l'occasion de changer de cadre et de sortir de chez eux + améliorer la relation de confiance avec d'autres personnes que celle du SAGV.

Les limites de cet accueil :

Il y a évidemment des limites car les familles les plus en difficultés par rapport à l'école (souvent déjà beaucoup d'absentéisme scolaire), sont difficiles à « fidéliser ». De même, celles qui sont amenées à se déplacer souvent, finissent par ne pas réinscrire leur(s) enfant(s) car elles n'aiment pas avoir de « fil à la patte ».

4- Autres interventions :

Alain Laens : son rôle dans ce dispositif

Le Fonctionnement du CLAS de Solazur :

Majorité de jeunes d'origine Maghrébine (intégration des autres jeunes reste difficile)



Atelier n° 3 : Compte rendu Nicole Sirven et Elisabeth Gouardères

Les ateliers éducatifs dans un projet CLAS

Le centre social de Mourenx (64) et l'UDAF service accompagnement scolaire (64 Pau), ont témoigné de leur expérience, nous avons choisi de vous les présenter en sériant plusieurs items : -modalités d'accès au service

- formes d' intervention ;auprès de l'enfant
auprès de la famille
- relations avec l'école
- outils de liaison

qui éclairent les principales questions adressées aux témoins par les participants de l'atelier :

- l'articulation entre l'aide aux devoirs et les ateliers éducatifs ?
- comment les familles peuvent identifier l'aide possible ?
- quelle place pour les familles ?
- comment accompagner l'enfant dans une meilleure lisibilité de l'environnement culturel ?
- quels outils pour les bénévoles ?
- quelle place pour le collectif ?

	UDAF PAU	CENTRE SOCIAL MOURENIX
<i>Modalités d'accès au service</i>	Inscription par les parents ou les travailleurs sociaux	A l'initiative de la famille Inscription par la famille et l'enfant auprès : -du responsable accompagnement scolaire -du référent famille (profil psychologue) qui peut orienter sur diverses propositions
<i>Formes d'intervention auprès de l'enfant</i>	<u>Accompagnement individualisé à domicile</u> par un adulte salarié ou bénévole Du CP à la terminale 1x semaine selon la demande : - présence auprès de l'enfant - amener des magazines à lire avec eux (ex ;l'équipe) - proposer des sorties sur Pau : <u>ateliers collectifs</u> : informatique , anglais, théâtre... <u>activités proposées pendant les vacances scolaires</u> (domaine culturel sportif ou scolaire) <u>fête du service</u>	<u>Accompagnement dans un lieu neutre</u> : Accueil les jours scolaires de 16h45 à 18h30 horaires pour l'école Et de 16h45 à 19 heures pour le collège -pour <u>l'aide aux devoirs</u> et le vendredi pour les ateliers : - <u>ateliers</u> se proposant de développer les compétences et le projet personnel de chaque enfant ex :maîtrise de la langue : atelier théâtre atelier conte engagement de 4 à 6 séances par atelier 4 actions sur le primaire 1 sur le collège (classés en ZEP) ateliers proposés à partir des besoins des enfants et des

	500 enfants sont concernés par cet accompagnement	compétences des animateurs (ex : ateliers perle, informatique ..) 75 enfants sont concernés dans la ZEP sur une population de 8000
<i>Formes d'intervention auprès de la famille</i>	<p>- <u>accompagnement à domicile</u> : il s'agit de rendre aux parents leur rôle en associant la famille au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail sur le cadre dans lequel travaille l'enfant (éteindre la télé ; isoler des frères et sœurs ...) - travailler avec les parents comment ils occupent leur place <ul style="list-style-type: none"> • vérifier le cartable • aller voir l'instituteur • intérêt porté à l'enfant • responsabilisation des enfants dans les tâches quotidiennes • l'affectif ,les marques de compréhension • saisir des occasions d'activité, de sorties culturelles <p>Invitation de la famille à aller vers l'extérieur</p> <p>Permanence des « coins parents » : En septembre Rencontres pour que les parents ne se sentent pas seuls dans leur préoccupations et souffrances de parents : Elles visent à faire échanger et réfléchir les parents sur des thèmes pré-établis par eux tant dans les domaines scolaires qu'éducatifs</p> <p>Les parents sont sollicités par les référents de l'accompagnement scolaire Collaborent également à cette mobilisation ,des enseignants, intervenants scolaires :conseillers pédagogiques et d'orientation, assistants sociaux scolaires ...</p>	<p>-participation des parents au temps d'aide aux devoirs.</p> <p>- rencontres familles / enseignants / accompagnateurs (évaluation concertée des besoins de l'enfant, bilan de l'action mise en œuvre, bilans intermédiaires 3 fois par an)</p>

<i>Relations avec l'école</i>	<p>-travail sur la perception de ce service par les enseignants</p> <p>-sensibilisation des enseignants sur les thèmes des « coins parents » diffusion de l'information</p>	<p>-l'avis des enseignants est sollicité au démarrage de l'action pour la mise en place de l'aide et des ateliers -pour en faire le bilan</p> <p>implication de la chargée de mission CLAS / aux différentes instances</p>
<i>Les moyens en personnel</i>	<p>Un responsable de service Une psychologue Une secrétaire 4 CDI 4 emplois consolidés 1 emploi jeune 3 contrats CES 80 accompagnateurs scolaires bénévoles</p>	<p>Un responsable de service Une référente famille (profil psychologue) Une équipe de 20 personnes</p>
<i>Outils de liaison</i>	<p>-réunions d'accueil de <u>bénévoles</u> pour expliciter les missions</p> <p>-« <u>parrainage</u> » de chaque bénévole par un salarié : pour garantir un contact régulier avec le service (une fois tous les deux mois au minimum), pour échanger sur les supports pédagogiques, orienter vers la responsable du service ou la psychologue en cas de situation difficile.</p> <p>- <u>temps d'échange</u> sur les pratiques (3 par trimestre)</p> <p>- <u>temps de formation</u> : 1 fois par trimestre, pour les bénévoles et les salariés exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tutelles en souffrance, familles en souffrance • la place et le rôle de l'accompagnateur scolaire • la loi du 2 janvier 2002 • autorité parentale et éducation • la dyslexie • l'enfant précoce... 	<p>-<u>fiche de liaison</u> (service-famille-école) cf.annexe</p>

FORUM

Un espace d'expression pour tous

Théâtre : Rosemonde, association « Les 7 Chandelles »

FICHE TECHNIQUE

INTERVENTION :
LES 7 CHANDELLES JUNIOR

Espace scénique :

Minimum 7/7 m pendrillonné

Régie technique :

Lecteur C.D
6 Projecteurs (PAR. ou P.C) pour la face.

Matériel demandé :

- 1 table (petite taille)
- 2 chaises

Public :

Tous publics

Résumé :

Scène en 1 acte –15mn-

« Les vertus du travail »

Ronald est un jeune garçon issu d'une bonne famille. Il trouve que sa mère est tout le temps après lui pour ses devoirs. Il profite d'un soir où elle n'est pas là pour appeler son amie Marianne...

Mais sa mère rentre plus tôt que prévu...

La Commedia'dos

de Rosemonde Cathala

3 canevas en 1 acte

THEATRE- Jeunesse

LES VERTUS DU TRAVAIL

Personnages

Ronald

La Baronne de Broustouillac (mère de Ronald)

Marianne (fiancée de Ronald)

M. Dupont (père de Marianne)

SCENE 1

Ronald.

Dans un intérieur bourgeois, le jeune Ronald travaille à son bureau derrière une pile de livres et de cahiers.

Ronald (*soupirant*)

Que la vie est dure...

« Travailler, il faut travailler ! »,
ma mère n'a que ce mot à la
bouche.

« Tu dois réussir mon fils, sans
cela ce seront les autres qui
réussiront
et toi, tu feras partie de la horde
des misérables !

Le chômage, la pauvreté,
l'ENFER ! Voilà ce qui t'attend, si
tu ne réussis pas.

Pense à ton avenir ; travailler, il
faut travailler... ».

(*Il soupire*). Qu'il serait doux
d'aller chasser le papillon,
courir le long des ruisseaux, faire
musette avec Marianne...
Mais impossible d'échapper à la
surveillance de ma chère mère...

SCENE 2

**Ronald et sa mère, la
baronne de Broustouillac.**

La baronne

Alors mon fils, le travail avance ?

Ronald

Doucement, mais sûrement
mère.

La baronne

Doucement ! Enfin Ronald, ne te
l'ai-je point déjà dit ?

Tu dois réussir mon fils, sans
cela ce seront les autres qui
réussiront

et toi, tu feras partie de la horde
des misérables !

Le chômage, la pauvreté,
l'ENFER ! Voilà ce qui t'attend, si
tu ne réussis pas !

Ronald

« Pense à ton avenir... »

La baronne

Pense à ton avenir, il faut
travailler, travailler !

Ronald

Oui mère.

La baronne

Tu sais, tu sais, je ne suis pas
sûre que tu saches !
Ce n'est quand même pas sorcier
de faire un effort,
un tout petit effort Ronald...

« Petit effort peut mener loin. » !

Ronald

Oui mère.

La baronne

Bien, je dois me préparer.
Encore un cocktail ce soir, quelle
vie mais quelle vie !
Je ne sais même pas si j'aurais le
temps d'aller chez le coiffeur.
A tout à l'heure mon fils, travaille
et ne ronronne pas.

Elle sort.

SCENE 3

Ronald

Un cocktail ce soir...
Je serai donc seul...
Je vais appeler Marianne
Il prend le téléphone et com ose

pun numéro. Allô Marianne ?

Ma mère sort ce soir, on peut se voir.

Tu es libre ? Génial.
Je t'attendrai à la fenêtre, lance 3 cailloux et je t'ouvrirai.

Non 3 pas 33 !

Attention, ma mère arrive ! Je raccroche, à tout à l'heure.

SCENE 4

Ronald, la baronne.

La baronne de Broustouillac arrive, habillée complètement déjantée.

La Baronne

Vite, je suis en retard !
Mais tu n'as pas avancé d'une ligne !

C'est désastreux, 15 ans d'éducation pour en arriver là !
Tout ce temps sacrifié pour toi, alors que je suis sans cesse sollicitée,

que les invitations pleuvent !
Enfin tu sais bien que notre fortune tient aux relations que nous avons !

Sans les cocktails, nous serions pauvres, tu entends pauvres !

Je ne sais plus ce qu'il faut faire...

Cela tient sans doute à l'adolescence, tu es révolté.

Ronald

Non mère.

La baronne *hurlant*

Mais si tu es révolté, ça se voit, tu es révolté !

Je vais en parler à mon grand ami et conseiller, l'astrologue M. l'Abeille.

Lui peut-être aura une idée, moi je ne sais plus quoi faire...

Je te laisse, fais un effort Ronald, un tout petit effort, « Petit effort peut mener loin ». Travaille et ne papillonne pas. *Elle sort.*

SCENE 5

Ronald, Marianne

30 coups à la fenêtre.

Ronald

Qui est là ?

Marianne

C'est moi, Marianne.

Ronald

Je t'ouvre, fais le tour.
Marianne entre. Tous deux se sautent dans les bras.

Marianne

Ronald !

Ronald

Marianne !

Marianne

Tu es sûre que ta mère ne risque pas de rentrer ?

Ronald

Elle en a au moins jusqu'à 4 heures du mat et quand elle rentre, elle est ivre...

Tu peux lui dire bonjour, elle n'y prendra même pas garde.

Marianne

Comme je suis contente de te voir !

Ronald

Et moi donc ! Si tu savais comme tu m'as manqué !
Pas une minute de répit avec ma mère ; pour elle l'amitié, l'amour ne compte pas.

Elle ne pense qu' à une chose, l'argent.

Marianne

Et moi qui ai tout le temps libre que je souhaite...

Mon père me fait une entière confiance et cela ne m'empêche pas

d'avoir de bons résultats à l'école.

Ronald

Tu en as de la chance...
La porte d'entrée s'ouvre.

Ronald
Tu entends ce bruit ?
Marianne
Ta mère !
Ronald
Vite ! Cache toi, si c'est elle, je suis mort.
Marianne
Mais où ?
Ronald
Oh la la la la !
Marianne
J'ai une idée, derrière la télé, regarde !
Ronald
Tu as raison. Enlève la prise que je puisse la bouger.
Voilà, vite cache toi derrière, elle arrive.

SCENE 6

La mère, Ronald, Muriel

La Baronne
Ronald, tu ne regardais pas la télé j'espère ?
Ronald
Non mère, je me dégourdissais les jambes qui sont ankylosées à force de travailler au bureau.
Comment se fait-il que vous soyez déjà rentrée ?
La Baronne
Je suis furieuse !
C'est encore un coup de Monsieur L'Abeille !
Le cocktail a lieu demain alors qu'il m'a assuré que c'était ce soir !
De quoi ai-je l'air ! Arriver un jour en avance !
Monsieur l'Abeille ne l'emportera pas au paradis !
Quelle face de lune celui-là !
Ronald
Voulez-vous une tasse de thé pour vous détendre, Mère ?
La Baronne
Ne me propose rien !
Je suis trop stressée pour avaler quoi que ce soit !

Je suis stressée, je suis stressée, je suis stressée !
La seule chose qui me fera du bien, c'est de me détendre devant la télé.
C'est bien ce soir *les Feux de l'Amour* ?
Ronald paniqué
Je ne crois pas.
Vous ne voulez pas prendre plutôt un bon bain chaud Mère ?

La Baronne
Tu en as des idées !
Elle se dirige vers un fauteuil où elle se laisse tomber puis avec la télécommande veut allumer la télévision.

La Baronne
La télé ne s'allume pas.
A moins que ce ne soit la prise qui est débranchée, voyons voir...

Marianne chantant
« Amour, gloire et beauté !... »

La Baronne
Le son marche, mais il n'y a pas l'image...

C'est toujours comme ça !
Rien ne marche, je suis stressée, je suis stressé, je suis stressée !

Marianne imitant les voix de la télé

« Oh Brad, tu ne comprends donc pas, je t'aime, je t'aime à la folie autant que... ma propre jument ! »

La Baronne
Sa jument ! Je ne me souvenais pas que cette blondasse était si bête.

Marianne
« Pour toi, je suis prête à tout, même à trahir mon propre patron... Si tu voulais Brad, nous partirions avec la caisse (plusieurs millions Brad) et nous serions heureux, qu'en penses-tu mon chéri ? »

La Baronne
Ce n'est pas possible, le passage plus palpitant de l'histoire !
Sale télé de chiotte !
Ronald

Mère, ne vous énervez-pas.
Vous pourrez louer la K7 !

La Baronne

Il y a un problème de connexion.
Je vais voir.

Ronald

Non !

Marianne

« Brad, tu es fou que fais-tu ? Tu ne vas tout de même pas... »
La mère se retrouve nez à nez avec Marianne.

La Baronne *poussant un cri*
Ah !

Marianne *Lui tendant la main*
Bonjour Madame...

La Baronne

Je rêve, j'hallucine !
Une fille que je ne connais pas est tranquillement installée derrière ma télé !

Ronald

Pardonnez-moi mère, je ne savais pas que vous rentriez...

La Baronne

Encore mieux !
Bien, sortez Mademoiselle que je ne connais pas et ne remettez plus jamais les pieds ici.
Quant à toi Ronald, va dans ta chambre ; tu y resteras dès que tu rentreras de l'école et ce, jusqu'à la fin de l'année !

Quand je pense que je lui faisais une confiance aveugle !
J'aurais dû m'en douter ; l'amitié, l'amour, il me bassinait sans cesse avec ça !
Comme si cela peut avoir de l'importance...

L'argent, le fric, la réussite, voilà les seules valeurs qui comptent, il est temps que mon fils découvre la vraie vie !

Moi aussi quand j'étais jeune, j'avais un idéal...

Résultat, j'ai perdu 10 ans de ma vie à attendre après quoi ?

Rien, l'amour comme on dit ; (*à moitié sanglotant*) il m'avait promis qu'il viendrait me

retrouver après son escapade au Bahamas...

Il est parti avec une autre !
Désormais je sais, il faut travailler, travailler pour profiter, profiter !
On sonne à la porte.

La Baronne

Qu'est-ce que c'est encore ! A cette heure ci, en plus !
Elle va ouvrir, un homme inconnu se présente.

L'homme

Bonjour Madame, excusez-moi de vous déranger, je suis bien chez Monsieur et Madame de Broustouillac ?

La Baronne

Baronne je vous prie.
Feu Madame de Broustouillac, en effet.

L'homme

Je suis désolé, j'ignorai.

La Baronne

Ce n'est rien.

L'homme

Je me présente, Monsieur Dupont.
Je suis à la recherche de ma fille Marianne, serait-elle chez vous par hasard ?

La Baronne

Ah cette petite conn... !
Oui en effet, elle est encore chez moi.

Il serait bon que cette petite soit davantage surveillée chez elle...

Monsieur Dupont

Vous me rassurez chère madame, j'étais fou d'inquiétude depuis deux heures.

La Baronne

Deux heures !

Monsieur Dupont

Heureusement, j'ai découvert dans son bureau, un papier où elle avait écrit :
« De Broustouillac ; frappez 30 coups à la fenêtre

pour s'assurer qu'on est
tranquille... »,
Je me suis alors précipité sur
l'annuaire et j'ai découvert votre
adresse, Dieu merci.
Il aperçoit Marianne.
Ah te voilà, mais te rends tu
compte de la frayeur que tu m'as
faite ?

Marianne

Pardonne-moi papa, je croyais
que tu dormais.

M. Dupont

C'est sûr, c'est une bonne raison
pour faire une fugue.

Marianne

J'avais fini tous mes devoirs et...
Je sais que tu peux comprendre,
c'est Ronald et... je l'aime.

La Baronne

Quelle impudence !

Marianne

Oh non, ne croyez rien madame, je venais
simplement l'aider à faire ses devoirs.
Je sais qu'il a du mal seul et moi ça ne me
dérange pas.

Ronald

Mère, n'avez-vous pas remarqué comme mes
notes ont remonté ces derniers temps ?

La Baronne

C'est vrai. Mais tout de même...

M. Dupont

A part à la baronne : Vous ne
trouvez que c'est attendrissant ?

Moi cela me rappelle mes
amours de jeunesse,
Ma Céleste avec qui je passais
des heures à bûcher et qu'hélas,
je n'ai jamais retrouvé...

La Baronne poussant un cri

Boniface, est-ce toi ?

M. Dupont

Céleste ?!

La Baronne

Oui !

M. Dupont

Quel bonheur !

La Baronne

Je n'ai jamais cessé de
t'attendre !

M. Dupont

Moi non plus, euh moi aussi !
Je t'aime Céleste.

La Baronne

Quelle folie, mais tu as raison.
*Boniface et Céleste tombent
dans les bras l'un de l'autre.*

Marianne

Ronald, Ronald, viens voir !

**Ronald regardant sa mère dans
les bras du père**
Ca alors...

FIN.

Thème :

« Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ? »

FICHE TECHNIQUE ATELIER THEATRE

OBJECTIFS :

Sensibiliser les jeunes à l'art dramatique.
Par le biais de cette discipline, donner des pistes pédagogiques pour favoriser l'apprentissage.
Mise en place d'une mini scène autour de la thématique de l'école.

Espace :

Minimum 5/5 m à l'écart du bruit ;

Temps :

2 séances de ¾ d'heure.

Publics :

Enfants/ados

Adultes (dans un cadre d'observation)

Accès libre

Compte-rendu atelier théâtre

Colloque pour l'accompagnement à la scolarité.

Mercredi 30 mars 2005

Présentation :

L'atelier s'est divisé en deux séquences de 45 mn, avec deux groupes composés chacun d'une vingtaine d'enfants de 5 à 14 ans.

Compte tenu des paramètres extérieurs : partage de la salle avec d'autres ateliers, brouhaha, le contenu des ateliers s'est limité à des exercices d'avantage axés sur l'expression visuelle et l'interactivité que l'expression vocale.

Chacun des deux ateliers a pu s'essayer à des exercices mettant en action les réflexes, l'écoute, l'imagination, la coordination, ainsi que le sens de l'équipe.

La fin de la séance a été conclue par une petite séance d'improvisation mettant en scène 2 groupes de cinq, où une bande de naufragés se retrouve face à une tribu habitant sur une île.

Les autres membres spectateurs étaient invités à donner leur avis après chaque improvisation et à exercer leur sens critique.

En conclusion :

Les enfants ont été sensibilisés aux différents paramètres qui encadrent l'expression théâtrale et à prendre une part active à cet atelier. Ces éléments favorisent un meilleur rapport aux autres et une optimisation de sa propre expression ; données qui ne peuvent qu'aller dans le sens d'un bon accompagnement à la scolarité.

Remarque :

Il est à noter que la présence d'éducateurs durant l'atelier en plus de l'intervenant théâtre, fut un élément positif et stimulant pour les enfants qui se sont sentis bien encadrés.





Atelier de sensibilisation à la **Calligraphie**

Mené par Marie-Christine BERJONVAL
de L'Association « Le Roseau »

Public Cible :

Adultes et enfants, 8 personnes maximum

Espace :

Peu être ouvert mais ne permet pas les aller et venues

Temps :

Roulement de 2 fois 45 min.

Matériel :

- à fournir un grand rectangle de tables (au moins 6) et des chaises
- fourni par l'association : des pupitres de Calligraphie, et le reste du matériel nécessaire

Objectif :

Pratique de la calligraphie traditionnelle occidentale.

Travail de recherche sur le corps et l'âme à travers cette discipline traditionnelle, cet art de vie.



Atelier d'écriture : mené par Josette Faury, association « Parler et lire » et Nicole Sirven, DSD 65

*FICHE TECHNIQUE****ATELIER D'ECRITURE : « sur le chemin de l'école »****Objectif*

Cet atelier questionne l'adulte sur sa relation à l'école :

- A partir de sa mémoire d'ancien élève
- Dans sa relation aujourd'hui à l'enfant qui apprend (en tant que parent ou dans sa mission professionnelle)

Public :

Parents, professionnels du champ éducatif
15 personnes maximum

Lieu :

Café du centre, 1 allées Larbanès à Maubourguet, à l'étage (ne vous attardez pas au Rez de chaussée, ce sera pour le pot final)

Durée :

1 h 45

Il est nécessaire d'être sur le quai à 14h 45, on ne peut pas prendre le train en marche...

Déroulement :

Echauffement collectif
Faire son marché de mots
Les cuisiner
Fixer le souvenir
Partager du vieux pour ensemble faire du neuf...

Matériel :

Papier, stylos, pâte à fix

Atelier d'écriture : « Sur le chemin de l'école »

Animé par Josette Faury (association du Parler au Lire -Bagnères de Bigorre)
et Nicole Sirven (assistante sociale prévention Maison Départementale de
Solidarité du Val d'Adour)

Cet atelier a été proposé en amont et sur le temps du forum à un public adulte : parents et professionnels ;

Il proposait d'aller à la rencontre de l'élève en chacun de nous ,de raviver le souvenir de l'école et de réinterroger le rapport à l'école, à l'enfant qui apprend ; d'aller à la découverte de l'écriture , d'une autre rencontre avec les mots

Nous vous relatons les propos des échanges qui ont suivi l'atelier :

« ça a été une rencontre autre avec les mots - un support pour aider à dire ce qu'on ne se dit pas - mots qui viennent du ressenti - écrire avec ce que l'on est , au fur et à mesure , sans réfléchir - le texte c'est sorti tout seul - l'intérêt , c'est les mots des autres, c'est d'entrer dans le paysage des autres - au début , la mise en situation apparaît scolaire , c'est un peu agaçant - on a besoin de la mise en scène - très vite on ressent de la bienveillance - il n'y a pas de commentaire , pas de jugement - on sent qu'on n'est pas en compétition »

Vous trouverez ci-après les textes qui ont été produits lors des ateliers

Sur le chemin de l'école.

*Je me souviens, des promesses de l'école républicaine, le catéchisme laïque, sa terrible injonction :
faire son (ses) devoirs, l'abandon répété de maman,
les réveils difficiles,
les senteurs d'acacia , les ciels chargés de novembre,
les tâches d'encre sur le buvard permettant abstraction et désordre
les premiers émois amoureux, bien sur de porcelaine
les tableaux à volets comme de sinistres retables
le ballet en rond du compas et sa géométrie du grand écart
la règle de fer trop graduée
la colle blanche chamanique
Et tout cela ne me fait plus peur
Tout cela ne m'est plus utile
Il me souvient juste des douces senteurs d'acacia, et encore*

*Je me souviens, au temps des bigarreaux, après le bécot de maman, comme des petits soldats ,nous
partions pour l'école.
Devant le grand portail, il fallait se lancer. Les chiens sentent ta peau, j'ai compris cela depuis.
Maîtresse, soigneusement épluchait son orange ; Le plaisir de l'odeur.
J'aimais bien travailler : élève appliquée !!
Tu dois montrer l'exemple parce que tu es l'aînée.
Ah ! ce lien...depuis , il s'est rompu et je ne regrette rien.*

*Je me souviens de cette petite fille qui partait tous les matins à l'école à pied avec ses sœurs ; une
fois le portail passé, à elle les jeux dans la cour de récréation avant que la cloche sonne, puis les leçons
de grammaire et la conjugaison. Le maître qui écrit sur le tableau avec la craie, et l'odeur du fuel dans
le poêle lors des hivers ou il faisait froid.
Une récitation apprise la veille par cœur pour pouvoir la réciter debout devant ses camarades. Pendant
que la maître s'occupe des autres niveaux ,elle s'applique à faire ses calculs pour que la maître la
félicite.
La journée est finie , c'est l'heure des mamans.
Elle rentre à la maison avec ses devoirs à faire en attendant qu'une nouvelle journée d'école
commence . Que de bons souvenirs !*

*Je me souviens, quand je me réveillais tous les matins, a me lever à la quasi même heure, à scruter
mes rêves, à croire que je savais ce qui allait se passer pendant la journée, alors que je savais , je ne
croyait même pas quant aux personnes rencontrées durant la journée, aux exercices faits , aux jeux
effectués, aux affinités , aux difficultés , aux ordres dictées ... tout ça je le savais , mais je me refusais
à me le dire. J'espérais la bonne journée, les bonnes notes, être apprécié, imaginer, mais pourtant dans
le vrai, la vie se déroulait, mêmes camarades , même rue, les révisions aurais-je pu ?
Même portail , même entrée. Au moins c'est du passé et je l'aurais vécu .*

*Je me souviens , sur le chemin de l'école des camarades filles avec quelques garçons, plus grands ,
taille et âge, une partie du chemin seule , puis à un croisement , les autres, que de discussions , de
rires , de paroles. Nous arrivions dans la cour de l'école , sous les platanes , le préau ,le goudron, les
WC. D'autre écoliers, un maître et une maîtresse ?
Récréation , puis classe, on se range devant la salle, la classe des petits avec madame, les grands
avec monsieur.
La classe de madame , les tables , les tabliers, les camarades , les devoirs vite faits :je m'amuse avec
ceux de derrière, je discute , punition, l'épingle à linge pour se taire. Donc je vais voir les autres deux
tables derrière. La maîtresse me gronde et m'attache au pied de la table.*

L'école c'est bien ; on s'amuse, on joue , on se fait gronder, mais on y revient content et heureuse. ; il y a les copains et les copines , on chante faux, on écoute les leçons de morale

Je me souviens quand j'attendais le bus pour aller faire des efforts à l'école et comprendre ce que la maîtresse nous apprenait, puis il y avait la récré , on pouvait souffler . Quant on avait une photo de classe , il fallait poser, on faisait des jeux créatifs.

Quand on manquait l'école , il fallait faire des mots d'excuse, pour se faire pardonner , pour avoir la conscience tranquille.

Un jour de la semaine , je prenais mon bâton de majorette pour aller m'entraîner.

Ensuite ,il fallait apprendre les leçons pour le lendemain.

Je me souviens du rictus froid et sévère du maître de l'école des garçons, ce vieux pépère qui répète oh l'horreur !à qui veut l'entendre que la nature humaine est de plus en plus nulle, que seules la course et la compétition peuvent nous élever « mieux que l'autre » et que l'erreur doit être bannie...horreur !

Madeleine mon institutrice au contraire avait un visage de porcelaine et sa voix fragile émettait une vibration si limpide que tout notre être en résonnait .Une émotion collective nous envahissait comme portés par le silence d'un paysage de neige d'ou seule la tombée de la nuit pouvait nous extirper.

Je me souviens de ces gommes carrées qu'on nous distribuait , avec les crayons, les stylos au début de l'année. Avec le capuchon du stylo, on faisait un trou au milieu, en découpant un petit cylindre qui coulissait . Dans le coin en haut à gauche, il fallait faire un autre petit trou, carré, avec la pointe du compas.

On avait alors un appareil photo. C'est le garçon qui était devant moi qui m'avait montré ; il s'appelait Marc et le maître ne l'aimait pas, forcément , il se retournait tout le temps . Alors le maître lui faisait la leçon.

Je me souviens d'une tâche de peinture sur un tableau noir

Qui nous a permis de rêver un peu en ce matin pluvieux : celui qui lève le premier l'ardoise avec une rapidité de bon élève et cette tâche de peinture jaune comme un œuf frit qui coule sur ce tableau noir.

J'imagine déjà une autre tâche bleue se mariant à la jaune pour faire naître un vert tendre, vert de la mousse douce sur laquelle je me coucherai pour attraper les grillons avec une longue herbe folle, j'amènerais avec moi mes camarades toujours complices.

l'école de la liberté

je me souviens du pensionnat, lavabos cassés, douches froides parfois, les pions, le chocolat sous le matelas .Les hordes de filles contre les meutes de garçons. Contre ou alors tout contre. Les petits nouveaux au début de l'année, ces faux durs au cœur de pomme toujours en bagarres, et qui pleuraient tous seuls, chacun sous sa douche. Les waters en panne, la bouffe dégueulasse, et le surgé qui colle tous ceux qui fument . la solitude Le prof de grec qui va m'acheter des timbres et des cigarettes. Le mois de juin, les batailles de bombe à eau, les valises, les déchirures

Dans la camionnette du boulanger on s'entasse, on entasse les sacs. Le paysage toujours le même, les collines et puis derrière ,la montagne . .

Il y aura une dictée, c'est lundi, les coups sur les doigts quand on fait des fautes, quand on ne sait pas ses tables.

Les cours d'histoire de France, la leçon de morale.

Le lundi matin le boulanger nous donne du sucre candy pendant le trajet. On chante les tables de multiplications ; le trajet se termine, le maître nous attend.

Je me souviens, j'amenaient un peu de la maison au collège grâce à ce journal de bord que nous faisait tenir le professeur de français ; j'y écrivais des mots qui me venaient du patois de mon grand-père, pas tout à fait français , pas tout à fait patois , des mots hybrides ; j'essuyais le regard interrogateur du professeur, de ses yeux il fouillait le mot pour en trouver le sens, dans la cuisine familiale, il l'aurait tourné, retourné dans la poêle , dans la friture il l'aurait fait chauffer, il l'aurait vu se contorsionner, l'aurait senti, et il aurait bien fini par comprendre, mais les lunettes sur le bout de son nez, il avait beau le scruter, il ne trouvait pas et moi c'était pas la friture , c'était sur les braises que j'étais, je parlais donc incompréhensible, je sentais l'insulte me frôler.

Mais mi-juge mi-curieux, il m'interrogeait : que veut dire ce mot ?

J'étais bien embêtée, je ne trouvais pas à le remplacer, me voilà parlant avec les mains, décrivant un contexte , une image, à force de détours, il finit par comprendre

Oui , je vois.

Je m'inquiétais ? il faut que je le remplace ?

Non c'est très bien laissez le .

Soulagement

Le rouge quittait mes joues et ma respiration reprit son rythme

Mais de retour à la maison, je n'en sentais pas moins l'épingle dans mon cœur et je piquais à mon tour mes parents : On peut pas parler français dans cette maison !

Le chemin de l'école, c'est un moment qui commence dès que l'on sort de la porte de la maison et termine juste devant le portail de l'école.

Le matin ,n'étant pas trop réceptif, je pars la tête dans les nuages en pensant tout d'abord à ce que je vais faire en passant le portail de l'école. Sûrement, jouer avec les camarades de classe, en attendant qu'on nous appelle pour rentrer en classe.

Le chemin de l'école est toujours un moment de détente. On se sent bien.

Je me souviens, j'étais assis là sur ma chaise, devant ma table, les yeux fixés sur le tableau noir . Mon maître n'était pas très gentil avec nous , il me faisait peur avec sa longue blouse grise quand j'apprenais l'alphabet, à chaque faute, je recevais un coup de bâton sur la tête, il me tardait que ce soit la récréation.

Quand il pleuvait, on allait jouer sous le préau, on jouait souvent aux billes, on aimait bien les billes . mais quand il faisait beau, on jouait dans la cour , on avait pas besoin de grand-chose, il suffisait qu'on soit tous là, et on trouvait tout le temps des jeux bien pour s'amuser. Mais quand l'instituteur nous appelait pour rentrer, je me frottais le haut de la tête pour me préparer à recevoir des coups de bâton.

Je me souviens de ces moments de bonheur, d'être ensemble dans ces vieux quartiers de Vic qui nous amenaient à l'école, ces rues aux murs très hauts sans fenêtres ou on devinait des jardins à un bout de branche qui dépassait, ils me semblaient très hauts. La rue devenait froide , haute, puis elle s'éclairait et nous étions à l'école.

Des filles à gauche , des garçons à droite séparés par un petit parterre de fleurs.

Les maîtres et les maîtresses marchaient les mains derrière le dos, de long en large.

J'attendais avec appréhension le coup de sifflet, la mise en rang, prendre la distance, le silence au milieu d'un brouhaha de pas.

Les couloirs. La porte de la classe.

Atelier Arts Plastiques : Annette Colwen et Frédéric Rodriguez, association Pierre et Terre

PIERRE ET TERRE

Lacoste
32400 Labarthète
tél./fax : 05 62 69 89 28
Email : pierreetterre@worldonline.fr

L'arbre de la connaissance

Autrefois les arbres avaient un rôle important pour le bien être des peuples. Chaque arbre relié à un aspect de la vie était chargé de transmettre son pouvoir.

Le pommier était un bon conseiller en amour.

- Le chêne pouvait donner sa force pour venir à bout des situations les plus difficiles.
- L'aubépine était capable de vous aider à percer les accumulations de stress et d'émotion.

Pour beaucoup de légendes Celtiques, le noisetier était l'arbre de connaissance et ses fruits étaient les plus grands réceptacles de sagesse.

Aujourd'hui nous avons amené notre noisetier.

- Les plus jeunes d'entre vous ont pour mission de l'embellir.
- Les plus âgés, eux, ont pour mission de formuler par écrit les connaissances qu'ils souhaiteraient que l'arbre transmette aux enfants. Pour cela, il vous suffit d'écrire chaque demande sur une de ses noisettes.

A la fin de la journée, notre noisetier bien rempli de demandes pourra ainsi retrouver son rôle.

Matériels :

- 3 grilles d'exposition.
- 3 tables et quelques chaises.



Atelier arts plastiques, mené par l'association « Atelier du Val d'Adour »



Atelier BD, mené par Xavier Saüt, dessinateur et créateur de BD



Atelier contes, mené par Aline Maisonhaute, association SOLEIL FR 65



Atelier maquillage, mené par Anne Hendricx, association SOLEIL FR 65



Atelier jeux coopératifs, mené par Marjorie Liger, association SOLEIL FR 65



Atelier discussions et échanges avec les parents

Objectif :

Permettre aux participants d'exprimer leur vécu et d'échanger sur le thème :
« En tant que parents comment peut-on aider nos enfants à apprendre »

Lieu :

Bibliothèque de Maubourguet et salle de réunion à l'étage

Organisation :

2 groupes ouverts et 3 animateurs par groupe

- Groupe 1 : Jean Paul PENE, Josette FRECHOU, Monique DE RESSEGUIER
- Groupe 2 : Martine SCHUCHT, Elisabeth GOUARDERES, Jean RODRIGUEZ

L'atelier dans son fonctionnement pourra accueillir les participants en cours de déroulement.

Matériel

- Rouleau papier, « Paper Board », feutres (pris en charge par Jean Paul)
- 50 chaises

Durée : de 14h 45 à 16h30

Déroulement :

1) Présentation de l'atelier et des animateurs :

- Rappel de l'objectif
- Rappel que la matière de l'atelier servira à la synthèse globale du forum (confrontation aux autres ateliers et synthèse du conférencier. Un document général sera produit par les organisateurs et distribués à ceux qui le souhaiteront.

2) Questions servant à enrichir le débat (qui seront affichées)

- Qui aide (Mère, père, Grand parents, frères)?
- Comment on s'y prend pour aider?
- Pourquoi on aide ?
- Les lieux de l'aide.
- Quand ? à quel rythme ? à quel moment ?
- Avec quels relais ou personnes ressources ?
- Vos expériences, vos témoignages : questions soulevées, difficultés rencontrées et solutions expérimentées...

Espaces d'expression pour tous :

Dur dur d'être parents !!

L'école :

APPRENDRE : Pour chacun il faudrait une voie différente en fonction de ses possibilités. L'école utilise-t-elle les méthodes pédagogiques adaptées ? Donne-t-elle réellement envie d'apprendre aux enfants ? Par le biais des devoirs, est-ce que l'école ne délègue pas aux parents de faire tout ce qu'elle n'a pas su ou pu faire dans la journée ?

Les devoirs

Entre l'école et les parents : Avant l'enfant était responsable de ses devoirs devant le maître, maintenant, les parents s'immiscent. Est-ce que les parents ne font pas de « l'incruste » à l'école ? L'école n'ajoute-t-elle pas un sujet de crispation supplémentaire dans la vie des familles ? La réussite des parents passe par la réussite des enfants à l'école, leur inquiétude crée une pression auprès des enfants. Et la famille subit une pression sociale liée à ce regard de l'école. De plus on peut se demander qu'elle est la disponibilité réelle des parents préoccupés par leurs soucis professionnels, économiques..

L'enfant dans la famille, c'est encore l'élève pour beaucoup de parents. Il faudrait établir le droit d'exister comme un enfant à la maison, plus en tant qu'élève. Les parents sont souvent « absents » au retour de l'école : (travail du couple, familles mono parentales...). L'enfant doit être autonome dans son travail scolaire, heureusement, il y a souvent les grands parents. La nécessité d'un tiers entre école et parents pour motiver, dédramatiser, créer du lien, de la confiance est-elle en train de s'imposer ?

Si la réussite scolaire devient un marché, qu'en est-il de l'égalité des chances ?

Peut-on espérer faire des adultes heureux d'enfants malheureux dans leur scolarité ?



En amont du Forum, les enfants des centres de loisirs se sont exprimés :

Les enfants du centre de loisirs maternel -4 à 6 ans- de Barbazan vous présentent leur école de demain

Une école en forme d'ours avec :

- Au rez de chaussé l'école où on apprendra à cuisiner, à lire, où on fera des dessins, où on passera une nuit pour regarder les étoiles.
- Les maîtres et maîtresses seront rigolos.
- Au premier étage le centre de loisirs où on jouera, on fera des activités.
- L'oreille gauche de l'ours sera la salle de sieste et la droite sera la cantine où on mangera que des bons plats ;
- Dehors on pourra jardiner, pique niquer.

Le gymnase sera en forme de pyramide pour faire du sport : du judo, du vélo, on ira à la piscine...

L'antenne Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour du collège de Maubourguet a défini ses visions de l'école idéale :



Les enfants de l'accompagnement à la Scolarité du CLAS de Vic ont créé des monstres bizarres :



FORUM

Un espace pour secouer les neurones
des grands et des petits

Intervention J-F MARCEL, GPE-CREFI, Université de Toulouse II le Mirail

Forum « Accompagnement à la scolarité » - 30 mars 2005, Maubourguet (65)

Merci tout d'abord de m'avoir invité à partager à la fois vos témoignages et vos questionnements. Je vais m'efforcer de fournir une contribution à votre réflexion en vous soumettant un certain nombre de remarques ou de questions.

Analyse du contexte socio-historique de la mise en place des dispositifs d'accompagnement à la scolarité

Je voudrais, pendant la demi-heure de mon intervention ce matin, positionner le thème de ce forum « L'accompagnement à la scolarité » dans une perspective socio-historique qui concerne le fonctionnement du social au sens très large du terme et aborder un certain nombre de questions qui en résultent. Cela fera écho aux interventions de ce matin, principalement celles de la CAF et de JS.

L'émergence du local

Depuis plus de 20 ans nous constatons l'émergence d'un mode de pensée tout à fait nouveau et en rupture forte avec le passé, c'est l'idée que l'espace social n'est pas uniforme et identique, qu'il présente des particularités, voire des spécificités importantes. En conséquence pour prendre en charge cet espace social (et ses problèmes), il apparaît que le niveau le plus pertinent, le mieux adapté est le niveau local lui-même. Et nous allons donc assister à une sorte de « basculement » impulsé politiquement au niveau de l'état et nous allons passer d'un fonctionnement très centralisé (où tout se décidait depuis les ministères) à un fonctionnement décentralisé qui va accorder une marge d'autonomie au niveau local.

Il est aisé de situer le tournant aux lois Defferre de 1982, les lois dites de décentralisation qui vont voir l'état se démettre d'un certain nombre de prérogatives au niveau d'autres instances élues, les conseils régionaux, les conseils généraux et les municipalités. Nous retrouvons une dynamique similaire au sein des ministères et des administrations (c'est ce qu'on appelle la déconcentration). Ainsi, par exemple, au niveau de l'Education nationale, les rectorats et inspections académiques se sont vus attribuer des charges et des responsabilités supplémentaires. Cela a abouti à la création des EPLE dans le secondaire, établissements qui bénéficient d'une marge d'autonomie dans les domaines pédagogiques, administratifs et financiers, assumée par le CA au travers du projet d'établissement. Dans le primaire, pour l'instant (mais nous y reviendrons) la marge d'autonomie se limite au domaine pédagogique avec le projet d'école (et le conseil d'école bien sûr). Par rapport à ce matin, je dirais que le local n'est pas qu'une perception, c'est surtout une construction.

J'illustrerai volontiers à partir de la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité » (même s'il convient d'être prudent). Jusqu'aux années 1980 le principe « d'égalité » était premier, l'ensemble du territoire

était traité de manière identique et équitable. L'inversion, pour combattre des inégalités qui apparaissent de fait, a consisté à renforcer le principe de « liberté » accordée aux acteurs locaux.

Projets et contrats

Nous voyons bien que nous nous trouvons dans une dynamique caractérisée par des logiques potentiellement antagonistes : laisser une marge de liberté et d'autonomie aux acteurs locaux et en même temps préserver un cadre national. Pour gérer cet antagonisme, a été généralisé le fonctionnement par projet d'abord puis contrat ensuite.

Nous retrouvons cette démarche dans des domaines très différents, la sécurité (avec les Contrats Locaux de Sécurité), la santé (du moins c'est à l'étude) mais surtout le champ de l'éducation entendu au sens large : les projets d'école et d'établissement qui, après validation, constituent un contrat entre l'établissement et l'état, le PEL puis le CEL pour la mise en cohérence des temps de l'enfant, et puis les CLAS (Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité).

Quelques remarques à propos du projet et du contrat :

- une logique de contrôle : si les acteurs locaux peuvent faire montre d'initiatives, elles doivent rester dans un cadre précis. En effet, pour pouvoir recevoir des subventionnements, il faut que le projet soit contractualisé et sur cette contractualisation, l'état garde la main (au travers de ses représentants). En fait nous continuons à avoir une forme de contrôle très verticale qui ne porte plus sur les acteurs eux-mêmes (qui devaient avant exécuter les ordres) mais sur leurs pratiques (au travers des procédures)
- une responsabilité du projet parfois dissociée de celle du contrat. Je pense aux CEL en particulier, leurs coordonnateurs et leurs comités de pilotage qui n'ont pas de véritable légitimité en dehors soit de leur bonne volonté soit de leur nomination ou sollicitation. Ce sont pourtant eux qui conçoivent et mettent en œuvre un contrat qui est toutefois signé par un élu.
- une injonction paradoxale. Le passage par le projet est un passage obligatoire pour développer une action (ou obligatoire tout court dans un établissement). Or un projet est par essence émancipateur, il ne peut se baser que sur de l'initiative, de l'adhésion, de l'engagement, du désir. Or, nous sommes dans une logique de projet obligatoire. C'est un peu comme l'injonction « Soyez autonome » qui porte en elle sa propre contradiction.
- un niveau d'objectifs « bridé ». Le cadre fixé par l'état (les textes) cantonne le projet à un niveau d'objectifs assez limité (nous retrouvons ce qui a été dit sur la citoyenneté tout à l'heure). Il n'est pas envisageable de discuter les finalités et des valeurs, ce qui renvoie à une sorte de changement sous tutelle, assez proche d'un « projet équation » limité au niveau technique
- la question de l'opérationnalisation du projet. En effet, nous pourrions nous interroger sur le rôle effectif du projet par rapport à l'action au quotidien. On peut aisément constater que le lien

entre ce qui est posé et ce qui est effectivement mis en œuvre est loin d'aller de soi, jusqu'à laisser penser que le projet et l'action fonctionne de manière indépendante. Je pourrais citer quelques travaux, aussi bien dans des écoles, des collèges, des CLAE (Centre de Loisirs Associés à l'École), des CVL (Centres de Vacances et de Loisirs) où l'action des enseignants ou des animateurs s'émancipe totalement du projet. Dans ce cadre d'ailleurs, la manière dont est traitée l'évaluation (souvent cantonnée à un discours sur la satisfaction des acteurs et en dehors de tout indicateur du changement opéré) me semble confirmer cette scission.

Je me permettrais d'avancer que cette procédure (projet / contrat) permet à chacun de mettre en œuvre ses stratégies sans que cela gêne son partenaire :

- pour les représentants de l'état, les projets doivent présenter un certain nombre de caractéristiques. Une fois habilités et contractualisés les fonds peuvent être attribués et il s'agit ensuite qu'un document servant d'évaluation soit transmis
- pour les acteurs locaux, il s'agit de produire un projet le plus conforme aux injonctions pour obtenir un maximum de financements, obtenir l'habilitation (la contractualisation) puis fournir une évaluation. Ensuite, au niveau de l'action, ils pourront retrouver toute latitude

De la démarche de projet

En revanche, si la démarche de projet s'apparente un peu à sinon une sorte d'esbroufe, tout au moins à un jeu (on joue au projet), c'est d'abord parce que cette démarche est très difficile.

En effet, sa phase de conception comporte quatre volets :

- un projet c'est d'abord une analyse de l'existant (étayé par des indicateurs précis)
- c'est ensuite, en fonction des « points faibles » de cet existant, une représentation de l'avenir visé (c'est alors une opération qui met en jeu des valeurs éducatives, des principes d'action, etc. sauf si la marge de manœuvre est restreinte par une injonction officielle) qu'il faudra décliner en différents niveaux d'objectifs
- ces objectifs seront *in fine* déclinés en un plan d'action qui structurera la mise en œuvre
- il s'agit encore de penser un dispositif d'évaluation (portant sur l'état des indicateurs à la fin du projet qui attesteront du changement opéré) avant la mise en œuvre

La phase de mise en œuvre doit régulièrement faire le point de son adéquation avec le plan d'action et les objectifs. Elle doit inclure l'évaluation du projet. Il faudrait aussi rajouter le volet communication au niveau de chaque phase (rédiger le projet, analyser sa mise en œuvre, communiquer les résultats de l'évaluation).

Cette démarche est d'autant plus difficile :

- qu'elle mobilise de la théorie et de l'action, c'est-à-dire des professionnels au sens fort du terme formés non seulement pour agir mais aussi pour analyser leurs actions.

- qu'elle nécessite une responsabilité et un engagement des acteurs : ceux qui conçoivent, agissent et assument les changements, sans qu'une sorte de répartition des responsabilités et des tâches ne réduisent le projet à un instrument technique
- qu'elle doit clarifier la place et le rôle des différents partenaires : les acteurs principaux, les personnes ressources, etc.

A partir de là, on comprend d'autant mieux que s'il est déjà difficile de concevoir et de mettre en œuvre un véritable projet, il soit encore plus difficile de le faire « cohabiter » avec d'autres projet : comme un projet d'école et un projet CLAE, comme les différents projets (associatifs par exemple) intégrés dans un PEL. A mon avis cette démarche est impossible, la seule façon de procéder serait de mettre en œuvre un projet général décliné ensuite en sous-projets en non l'inverse : le changement visé par un projet est par nature subversif, il ne peut pas se négocier une fois qu'il est engagé. En revanche, le changement peut être planifié à une échelle plus large et se décliner en différents volets. On retrouve alors les perspectives du développement local dont il a été question ce matin.

Je m'arrête là pour ce matin. Dans une sorte de focalisation progressive (ou de démarche en entonnoir) je consacrerai mon intervention de l'après-midi à deux points principaux, le temps péri-scolaire d'une part et l'accompagnement à la scolarité d'autre part.

Si ce matin, j'ai posé le cadre historique dans lequel s'inscrivait le CLAS, je vais cet après-midi entrer davantage dans le détail. J'ai entendu la commande qui m'avait été passée comme celle d'une contribution à votre réflexion, aussi j'ai choisi de jouer franchement le jeu et de ne pas adopter la langue de bois. Je vais donc vous livrer une série de remarques, de réflexions ou de points de vue qui, pour certaines au moins, pourront vous paraître dérangeants. J'ose espérer qu'ils vous aideront surtout à penser un chantier qui me semble assez difficile.

Soyez pleinement persuadés que je n'ai aucune velléité de me poser en donneur de leçons, que je n'ai guère de solutions à vous proposer mais que j'ai beaucoup de questions à partager avec vous. Certaines ont été induites par les documents préparatoires, d'autres par les échanges de la journée (qui m'ont conduit à revoir conséquemment mes notes) et j'espère qu'elles permettront d'ouvrir ensuite un débat fructueux.

Le temps péri-scolaire

Je vais commencer mon intervention en m'appuyant sur les résultats de l'enquête qui nous ont été présentés ce matin.

Le temps péri-scolaire

L'enquête porte sur le temps péri-scolaire. Les préoccupations autour de ce temps et même son repérage sont assez récents. En effet, les lois Ferry de 1882 sur l'obligation scolaire ont fait apparaître la distinction entre trois temps de l'enfant, le temps de l'école, le temps des vacances et le temps des familles. Le loisir enfant va d'abord se développer en investissant le « temps des vacances » avec les colonies et les mercredis (parfois les samedis) avec les patronages. Ce nouveau temps devient très vite un enjeu entre l'église et l'école. A ce moment-là le péri-scolaire fait clairement partie du « temps des familles ».

Il faudra attendre un siècle et les années 1980 pour que se développent des travaux de chronobiologie et de chronopsychologie (thèmes abordés ce matin) autour des rythmes de l'enfant qui vont générer des réflexions sur l'organisation de l'année scolaire (le fameux 7 / 2 – 7 semaines de classe, 2 semaines de vacances, considérablement mis à mal par les lobbies du tourisme – les stations de ski en particulier -), sur l'organisation de la semaine (avec la mise en place des semaines de 4 jours qui vont à l'encontre des conclusions des scientifiques) et de la journée scolaire. Avec la loi d'orientation de 1989, ont été institutionnalisés les CATE (Contrats d'Aménagement des Temps de l'Enfant) puis un peu plus tard les ARVEJ (Aménagement des Rythmes de Vie de L'enfant et du Jeune) et on voit se développer des relations entre l'école et le ministère de la Jeunesse et des Sports qui coordonne les financements. Pourtant, il faudra attendre la création des CEL (Contrats Educatifs Locaux, 1998, 2000) pour que cette notion de « temps péri-scolaire » se distingue clairement des deux autres temps de l'enfant, le temps scolaire et le temps extra-scolaire.

Deux remarques s'imposent à son propos. Le temps de la famille a disparu, il se retrouve (au moins en partie) inclus (ou dissous) dans le péri-scolaire et nous avons vu avec l'enquête que cette remarque n'est pas neutre. Les parents sont fortement concernés par ce temps.

Deuxième remarque, ce temps a un statut particulier. Sa nomination même, « péri » le situe à la marge, en complément ou en bouche trou du temps premier de la journée (ou posé comme tel) qui est le temps scolaire. On ne peut le définir qu'en creux, le « péri-scolaire », c'est « ce qu'il reste » de la journée de l'enfant en dehors du temps de l'école. Il en résulte un temps assez particulier :

- un temps fractionné : avant, entre et après l'école
- un temps très modulable : cela peut-être avant, entre ET après l'école, mais aussi avant, entre OU après l'école
- un espace d'exercice sous tutelle (en tous les cas non spécifique) : le plus souvent l'école et sa cantine, avec ses espaces interdits (les classes) et ses règles scolaires qui restent prégnantes

C'est en fait un temps peu consistant par rapport aux temps scolaires et extra-scolaires, autonomes (dans l'espace et dans le temps), non sécables (par des modalités d'obligation différenciées) et s'inscrivant dans la durée. Ce n'est donc pas un hasard si ce temps si particulier soulève questions et interrogations et justifie pleinement la conduite d'une enquête.

La dimension éducative

Ce temps « péri-scolaire » se voit investi par un objectif éducatif. Je discuterai ce choix tout à l'heure mais je voudrais d'abord relever que l'éducatif n'est ici envisagé (pas seulement dans l'enquête d'ailleurs) que dans l'articulation, la cohérence, l'harmonie par rapport à la fois au projet du temps scolaire et d'autre part, par rapport aux temps des familles. Visiblement, le temps péri-scolaire est alors réduit aux emports laissés vacants par l'école et la famille.

Ce souci de cohérence et d'articulation (très revendiqué par les CEL notamment) ne va pas de soi et je ferai trois remarques :

- je convoquerai Piaget (mais je pourrais aussi citer Wallon ou Vygotsky) pour rappeler que le développement de l'enfant se structure grâce à différentes formes de conflits ou d'oppositions, et que c'est le dépassement de ces conflits qui permet d'apprendre et de progresser. Pourquoi serait-ce nécessaire (voire incontournable) que tous les projets éducatifs soient convergents alors que l'on vise la faculté d'adaptation et le développement de l'esprit critique ?
- la mise en cohérence « allant de soi » apparaît comme un postulat que je dénonce. Peut-on être sûr que le projet éducatif va être cohérent avec celui d'une école privée (fut-elle sous contrat comme on le voit dans l'enquête), peut-on oublier l'histoire de l'éducation populaire, de son ancrage laïque ? Je ne crois pas que l'UFCV ait encore aujourd'hui rejoint la JPA. Et c'est la même chose du côté des parents. Est-il possible d'élaborer un projet éducatif « cohérent » avec l'éducation familiale de parents extrémistes, politiques ou religieux ? Ce n'est possible que si le projet est délesté de ses valeurs et se résume à une dimension technique (et pernicieuse).
- face à la diversité des parents et à la difficulté de leur représentation, le projet éducatif le plus consistant avec lequel il va falloir travailler est le projet d'école. Pour travailler souvent avec les écoles, je ne suis pas persuadé que la dimension éducative soit centrale dans les projets d'école et pour de multiples raisons que je ne développerai pas ici, je pense qu'actuellement l'école recentre ses missions davantage sur l'instruction (entendu comme constructions d'apprentissages et cela devrait s'accroître avec la mise en place du « socle commun ») que sur l'éducation (et nous le retrouvons facilement dans le discours d'enseignants qui en ont assez de servir de boucs émissaires pour endosser tous les maux de notre société). Il n'empêche que le loisir enfant s'est souvent développé contre l'école, c'est-à-dire que le loisir éducatif s'est donné pour mission de compenser les limites de l'éducation scolaire (c'est la période dite psychopédagogique par Jean Houssaye). Les associations militantes

organisatrices de loisir enfant étaient d'ailleurs souvent critique face à l'institution scolaire même si les liens existaient, tant au niveau des enseignants impliqués (ce qui n'est quasiment plus le cas aujourd'hui) que des réflexions pédagogiques (la pédagogie institutionnelle développée par Fernand OURY a d'abord été expérimentée en colonie de vacances avant « d'entrer » dans les classes, dans certaines classes). Au nom de cette histoire, je ne pense pas que la création d'une nouvelle structure d'accueil, le CLAE, qui porte dans son sigle son Association à l'école, puisse laisser entendre cette association sur le mode de l'assujettissement. Pour qu'on puisse parler de partenariat, il est indispensable qu'il y ait parité (et non hiérarchie) entre les partenaires.

De la logique de service

Un point qui ressort de manière très forte de l'enquête, est la question du service. Le service fonctionne sur la logique de l'usager (être à son service) tandis que l'éducatif est structuré par un projet émancipateur et se caractérise par une relation dissymétrique entre l'éducateur et l'éduqué. Dans le discours des parents en particulier, le CLAE se caractérise d'abord par le service qu'il rend. Il prend en charge leurs enfants quand l'école ne le fait pas et quand leurs contraintes professionnelles ne leur permettent pas de le faire non plus. Pour eux, la distinction entre le CLAE (et ses visées éducatives) et les anciennes garderies (plutôt occupationnelles) ne sont pas évidentes, d'ailleurs c'est entre midi et deux que les effectifs sont le plus nombreux (ce n'est pas pour l'éducatif, c'est assez évident). Ils mettent quasiment au même plan le récréatif et l'éducatif et craignent un excès d'activités auquel pourraient être soumis leurs enfants. Nous le retrouvons (et c'est peut-être plus alarmant) dans la réglementation (citée dans le rapport) qui dispense les organisateurs d'accueil périscolaire de la production d'un projet éducatif, ce qui pourrait donc englober « dans le même sac » garderie et CLAE. Il me semble qu'on touche un point important et je me demande si le CLAE (de par aussi son histoire récente) n'est pas traversé par deux logiques qui me paraissent antagonistes et qu'il est tenu de concilier :

- la logique de service (accueillir les enfants quand l'école et les parents ne le peuvent pas) : face à un service, nous avons des usagers (si ce n'est des clients) qui attendent que ce service se mette à leur disposition. Cela se traduit en particulier par des revendications récurrentes sur les horaires (qu'il commence plus tôt et finisse plus tard) et qu'on puisse prendre les enfants quand « ça nous arrange »
- une logique éducative, qui met à profit un nouveau temps pour défendre un projet. Cela sous-entend deux choses : un minimum de durée (certains CLAE n'autorisent pas les parents à récupérer leurs enfants en cours d'activité) et, ce qui est le plus difficile, un engagement, c'est-à-dire un choix volontaire et raisonnée (et non une obligation « par nécessité »)

L'hétérogénéité des statuts

Si le CLAE et l'école sont autonomes, ils cohabitent sur le même espace et un certain nombre de parents considère l'ensemble comme un package. De toute manière, le CLAE est forcément « comparé » à l'école et son image paraît sujette à problèmes. Nous avons d'un côté des fonctionnaires de catégorie A (niveau d'étude et qualifications reconnus) et de l'autre une structure caractérisée par des statuts précaires et un niveau de qualification très faible. Si je reprends les chiffres de l'enquête seul 12 % des personnels sont titulaires d'un diplôme professionnel, les 88 % autres se répartissent quasi équitablement entre peu diplômés (BAFA, BAFD) et pas diplômés du tout. La valorisation des tâches et la valorisation de la structure ne peuvent passer que par une valorisation des personnels, tant au niveau de la formation que du statut.

Ce point paraît important pour que le CLAE puisse exister sans être le « parent pauvre » de l'école. Il me semble que dans ce cadre, certaines représentations de l'enquête (notamment des élus) gagneront à être ajustées. Ils mettront en avant la création d'emplois (ce qui est naturel) en précisant que cela concerne essentiellement des femmes. En dehors de toute question de compétence, la sociologie a bien montré que lorsqu'une profession était trop féminisée, elle se trouvait de fait, fortement dévalorisée (vous avez l'exemple des enseignants du primaire qui a débouché sur la revalorisation et la création du corps de PE).

De la territorialisation des politiques éducatives en milieu rural

Un autre élément de l'enquête est à relever, c'est celui de l'espace concerné, principalement en milieu rural. Nous avons pu voir l'importance (en terme de durée) du transport des enfants.

Il me semble que la question de la dispersion des CLAE rejoint de manière plus générale, la spécificité du milieu rural. Déjà au niveau politique, des solutions s'envisagent sous le mode principal de la communauté de communes : regroupement, mise en commun.

Nous retrouvons les mêmes difficultés au niveau des écoles rurales (je ne parle pas des résultats des élèves mais des modalités de fonctionnement). Ainsi, se sont créés des RPI, peut-être des bassins d'écoles, voire, de manière expérimentale, des réseaux d'école.

Les diagnostics à ce propos (je pense au rapport Thélot, mais avant aux rapports Pair ou Duhamel) relèvent deux causes : la taille qui exclut toute souplesse de fonctionnement et (même si c'est lié) la faible marge d'autonomie de l'école. Ils proposent la création d'un établissement du premier degré :

- qui regrouperait une trentaine de classes (en préservant les structures actuelles)
- qui serait placé sous la responsabilité administrative d'un chef d'établissement

- qui aurait, grâce à son CA, une autonomie pédagogique, mais aussi financière et administrative (comme les établissements du secondaire).

Cela permettrait d'avoir dans ces établissements des personnels administratifs, des services médicaux, des services sociaux, etc. Il fournirait des souplesses de fonctionnement pour le secteur de l'adaptation et l'intégration scolaire, pour les remplacements et pour un chantier qui soulève quelque question : celui de l'enseignement des langues.

Je ne porte pas de jugement particulier sur cette proposition, qui n'apparaît pas dans la loi d'orientation (dans le rapport Thélot oui) mais qui peut très bien être mise en place par décret. Si j'évoque cette piste aujourd'hui, c'est à cause de ses conséquences potentielles sur les CLAE. Je m'explique. Dans le secondaire (qui sert de modèle à cet établissement), il existe un secteur « vie scolaire » coordonné par les CPE qui prend les élèves en charge « en dehors » de la classe. Jusqu'à présent les enseignants du primaire ont la responsabilité de ces tâches de surveillance (récréations, dix minutes avant l'entrée, etc.) mais le rapprochement avec les enseignants du secondaire (recrutement, formation, grille salariale) commence à interroger fortement ces tâches. D'ailleurs, et je pense que ce n'est un secret pour personne, lors de l'arrivée des aides éducateurs, on a vu fleurir des sortes de secteur « vie scolaire » en contrebande de l'institution dans nombre d'écoles primaires. Je me pose la question (et je vous la soumets) : si l'établissement du premier degré voit le jour, ne peut-on pas envisager que ce secteur soit pris en charge par les CLAE, sous l'autorité toutefois du chef d'établissement ?

BIBLIOGRAPHIE

MARCEL, J-F. (2002 a). Le concept de contextualisation : un instrument pour l'étude des pratiques enseignantes, *Revue Française de Pédagogie*, n° 138, p. 103 – 114.

MARCEL, J-F. (2002 b). *La connaissance de l'action et des pratiques enseignantes* In MARCEL, J-F. (Ed). Les sciences de l'éducation : des recherches, une discipline. Editions L'Harmattan. p. 79 – 112.

MARCEL, J-F. (2002 c). Le concept de contextualisation et le système des pratiques professionnelles de l'enseignant du primaire, *Actes du Congrès international AECSE, Lille, septembre 2002*.

MARCEL, J-F. (2002 d). *Approche ethnographique des pratiques enseignantes durant les temps interstitiels*. Revue Spirale n° 30, p. 103 – 120.

MARCEL, J-F. (2002 e). *Pratiques de recherche sur les pratiques*. Perspectives Documentaires en Education, n° 55 / 56, 2002, p. 77 – 84.

MARCEL, J-F. (2004 a). Le système des pratiques professionnelles de l'enseignant de maternelle In MARCEL, J-F. (Dir). *Les pratiques enseignantes hors de la classe*. p. 61 – 74. Editions L'Harmattan : Paris.

- MARCEL, J-F (2004 b). Pratiques enseignantes d'orientation. Le cas de la décision du « passage » d'un élève au cours d'un Conseil de Cycle à l'école primaire. *Revue Orientation scolaire et professionnelle*, 33, n°1, p. 25 – 45.
- MARCEL, J-F (2004 c). Experiencia y formacion profesionales. *Revista Comunicacion y Pedagogia*, N°195 (Barcelona, Espana), p. 47 – 52.
- MARCEL, J-F (2004 d) Recherches contextualisées et pratiques enseignantes In MARCEL, J-F. et RAYOU, P. (Dir.). *Recherches contextualisées en éducation*. Collection de la Biennale. P.13 – 28. INRP : Paris.
- MARCEL, J-F. (2004 e). Système des pratiques professionnelles et professionnalité de l'enseignant. Le cas de l'enseignant du primaire en France. In *Année de la recherche en Sciences de l'éducation, année 2003, «Formation des professeurs et identité »*, p. 89 – 100. Editions L'Harmattan : Paris
- MARCEL (2004 f) L'école comme espace de pratiques professionnelles et les interactions individualisées dans la classe In *Revue Carrefour de l'Education*, n° 18, juillet – décembre 2004, p. 42 – 57.
- MARCEL (2004 g) Les IUFM en chantier in *Formation et Profession*, Vol. 10, n° 2, Bulletin du CRIFPE, Université de Montréal, Québec, p.37 – 43.
- MARCEL (2004 h). L'école à perpétuité ? in *Revue Perspectives Documentaires en Education*, n° 59, 2003, p. 67 – 78.
- MARCEL, J-F (2005 a). *Le développement professionnel de l'enseignant au travers de l'évolution de ses pratiques*. *Revue des Sciences de l'Education* (accepté, à paraître).
- MARCEL, J-F (2005 b). Pratiques de prise en charge des difficultés des élèves dans la classe et dans le cycle in TALBOT, L. (Dir.). *Pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage*, p. 21 – 33, Editions Eres : Toulouse.
- MARCEL, J-F. (2005 c). *De l'évolution socio-historique du travail de l'enseignant du primaire* In *Revue des Sciences de l'Education pour l'Ere Nouvelle*, Université de Caen. (accepté, à paraître)

MARCEL, J-F (2005 d) Equipe pédagogique et pratiques d'enseignement. Le cas d'un projet « Afrique » en cycle I In MARCEL, J-F. et PIOT T. (Dir). *Dans et hors de la classe. Evolution des espaces professionnels des enseignants*. INRP Edition : Paris (à paraître).

MARCEL, J-F (2005 e) . L'expérience professionnelle de l'enseignant du primaire TALBOT, L. (Dir.). *Quelles compétences pour enseigner ?* (en préparation).

- MARCEL, J-F (2005 f) Pratiques enseignantes et compétences collectives. Actes du Colloque de l'IUFM des Pays de Loire. (accepté, à paraître)
- MARCEL, J-F (2005 g) Analyse de l'espace professionnel de l'enseignant du primaire en France In MARCEL, J-F. et PIOT T. (Dir). *Dans et hors de la classe. Evolution des espaces professionnels des enseignants*. INRP Edition : Paris (à paraître).
- MARCEL, J-F (2005 h) *Equipe le moins peut le plus*. Cahiers pédagogiques, 429 – 430, p. 87 – 88..
- MARCEL, J-F (2005 i). *Pratiques enseignantes et schème collectif*. Actes du colloque ARDECO, (accepté, à paraître)
- MARCEL, J-F (2005 j). *Recherches sur les pratiques enseignantes. Contribution à une élucidation de leur inscription au sein d'une épistémologie constructiviste*. *Penser l'Education* (accepté, à paraître).
- MARCEL, J-F (2005 k). *Pratiques de recherche sur les pratiques enseignantes : questions d'éthique au quotidien*. *Pedagogia e vita* (accepté, à paraître).
- MARCEL, J-F (2005 l). *Innovations et transformations des pratiques enseignantes*. *Revue Diversité* (accepté, à paraître : mars 2005)
- MARCEL, J-F., OLRV, P., ROTHIER-BAUTZER, E. et SONNTAG, M. (2002). *Les pratiques comme objet d'analyse*. Note de synthèse, *Revue Française de Pédagogie*, n° 138, p. 135 – 170.
- MARCEL, J-F et RAYOU, P. (2004). Du colloque à l'ouvrage collectif : les contextes d'une publication in
- MARCEL, J-F et RAYOU, P. (Dir.). *Recherches contextualisées en éducation*, p. 7 – 12, Editions INRP : Paris.

Articles en chantier :

1) Evaluer les apprentissages à l'école maternelle. Des pratiques enseignantes à l'interface du pédagogique et du social (Spirale, en arbitrage)

2) Pratiques enseignantes à l'interface de l'individuel et du collectif, symposium REF, septembre 2005 (article en cours)

3) Pratiques d'animation en centre de vacances. Ethnographie d'une colo (en collaboration avec Marc BRU), symposium Houssaye, Rouen, mai 2005 (article en cours).

4) Pratiques d'enseignement et projets innovants. Le cas d'une prof de maths engagée dans deux projets collectifs, symposium Talbot, Carcassonne, juillet 2005 (article en cours).

5) Travail et formation professionnelle. Analyse comparée des pratiques professionnelles dans l'école et dans l'entreprise (en collaboration avec Michel SONNTAG), Revue Savoirs (article en cours en deux parties).

6) De la valorisation des pratiques enseignantes en collège, colloque AECSE / ESCOL, Paris 8 et IUFM de Créteil, novembre 2005 (article en cours).

7) Pratiques enseignantes et institution. De la place des pratiques collectives dans les rapports d'inspection (article en cours).





Rififi et Médiation

Un spectacle de clowns proposé par l'association « Ateliers Pédagogiques »





Une initiation à la médiation et à la gestion des conflits destinée aux enfants



FORUM

Un espace convivial et éthique

- Le café de l'accueil, la buvette, le buffet du midi, le goûter des enfants l'après-midi ont été l'occasion de faire découvrir des produits de qualité bio pour la plus part, labellisés commerce équitable pour ceux venant d'ailleurs (café, thé, chocolat, jus de fruits) ou produits par des petits producteurs locaux (poisson, charcuterie, légumes, fromage, pain...)
- Le buffet a été proposé par le collectif d'association RIVAGES.
- L'accueil des participants et le service étaient assurés par une équipe chaleureuse, disponible.
- L'ambiance du Forum n'avait rien de guindé et se caractérisait par une décontraction studieuse : Le programme très dense de la journée a été tenu, dans le cadre horaire prévu, les différents publics ciblés ont bien répondu, au delà de nos espérances.



LES PRODUCTEURS BIO Du pays du Val d'Adour

*Plus d'infos sur l'agriculture Bio dans le département
Voir aussi le GAB 65 : 05 62 35 27 73*

Olivier HENNEQUIN

Légumes de saison
64320 SAMSON LION
05 59 68 10 26

Frédéric LOUIT

Pommes, Poires, Kiwis et Jus de fruits
64 330 Saint Jean Poudge
05.59.04.01.14

Massé Patrick

Produits fermiers
65700 SOUBLECAUSE
05 62 96 00 92

Philippe VERDIER-MATAYRON

« Au cœur d'un petit village en bordure de l'Adour, Philippe, Nathalie et Sébastien vous invitent à découvrir leurs ateliers de gavage, d'abattage et de découpe de **canard gras (vente en frais)**. Notre exploitation menée en Agriculture biologique nous permet de cultiver **des haricots blancs de la vallée de l'Adour sur maïs, vendus frais et secs, ramassés et triés manuellement** ».

65700 Heres
05 62 31 90 17

Eliane et Edmond DIEUZEIDE

« Notre exploitation menée en Agriculture Biologique, permet l'alimentation en plein air d'un **élevage de vaches charolaises**, conforme aux critères du cahier des charges « Charolais Label Rouge ». Nous vous proposons de vous approvisionner et de consommer chez vous, les produits « La Charolaise du Sud-Ouest » ».

65700 Labatut-Rivière
05 62 96 36 36 Fax : 05 62 96 36 36

Annick et Pierre LEBBE

C'est une exploitation menée en agriculture biologique. La notion d'agriculture durable y est fortement développée avec la production de **fromage de chèvre**, la transformation de l'orge en bière, la production de biogaz et autres énergies renouvelables à découvrir...

65700 Villefranque

05 62 96 47 27/ Fax : 05 62 96 94 64

pierre.lebbe@free.fr

Marianne, Francis COULOM et Compagnie

« Venez découvrir la diversité de l'Agriculture Biologique dans une ferme familiale. Production inédite **d'huile de tournesol** et de **légumes secs**.

65700 Caussade Rivière

05 62 96 43 80/ Fax : 05 62 96 43 80

FORUM

Bilan

Globalement, de l'avis de l'ensemble des membres du groupe organisateur, le Forum a été un succès complet.

Le public :

Réussite en terme de participation, nous ne pensions pas accueillir autant de monde, nous avons gagné notre pari de faire venir également des enfants, des parents, des élus, des professionnels de l'éducation et du travail social, des institutionnels sur une même journée.

Les contenus :

Réussite par rapport à l'intérêt de la journée, les apports des différents intervenants ont permis de traiter tous les sujets que nous envisagions. Les échanges entre participants ont également très bien fonctionné, ajoutant à l'intérêt du colloque.

La forme :

Si il y a eu quelques petits « ratés » dans l'organisation, ils ne nous ont pas pénalisé. Notre projet était très ambitieux et très dense mais nous avons tenu le « timing » tout le long de la journée, Nous

avons fait face à toutes les tâches et l'accueil fut convivial et chaleureux dans une ambiance studieuse (remarque de nos amis espagnols habitués à des manifestations beaucoup plus « strictes »).

Pour la production des actes, nous avons quelques difficultés à récupérer tous les éléments.

Le partenariat :

Le groupe de travail qui s'est réuni autour de ce projet plusieurs mois avant sa réalisation c'est étoffé et élargi. Les personnes engagées ont été au bout. Les bénévoles et les professionnels ont fonctionné main dans la main jusqu'à la fin.

La préparation :

Les institutionnels ont été plus long à réagir, nous les avons peut-être sollicité directement un peu tardivement dans l'avancée du projet même si les informations étaient généralement bien diffusées auprès des différents services. Bien qu'un peu longue, la préparation nous a permis de faire connaissance, de nous accorder sur nos attentes, de renforcer le groupe de travail et de lui donner son homogénéité.

La diversité des participants a également favorisé l'ouverture du projet et chacun a pu apporter ses spécificités « Et les parents dans tout ça ! » nous rappelait régulièrement Nicole.

Les financements :

Si la situation géographique du Pays du VA a été un facteur enrichissant pour les échanges, il n'en est pas de même pour la recherche de financement. L'association SOLEIL FR 65 qui portait le projet pour le collectif a dû déposer et suivre 21 dossiers de demande de subvention.

Les engagements financiers ont été souvent très long à venir, nous en attendons encore certains.

Les départements 32 et 64 se sont très peu engagés sur ce projet qui était porté par une association du 65 et se déroulait sur le 65. Le Pays a encore du chemin à faire !

Le budget n'est pas équilibré, il nous manque encore 1200 euros à ce jour.

Les perspectives :

Ce succès nous a convaincu du bien fondé de nos préoccupations et nous souhaitons vivement ne pas en rester là. Des pistes d'actions futures sont envisagées. La première serait un voyage d'étude cet automne dans le Maestrazgo pour constater de visu les modalités de fonctionnement que nous a décrit notre invité Salvador Berlanga.

Les prolongements :

Des contacts ont été pris auprès de différents partenaires par des participants pour :

- Développer avec eux des actions périscolaires et culturelles avec des ados dans le cadre d'un projet culturel régional
- Un projet de CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a été impulsé sur le 64
- Plusieurs personnes présentes ou non au forum attendent avec impatience les actes du forum.
- Sur Vic, nous avons rencontré une meilleure compréhension de l'action Accompagnement à la Scolarité de la part des parents : effet secondaire de l'événement Forum ? de la plaquette accompagnement ? ou est-ce simplement un dispositif qui s'inscrit désormais dans le paysage local. Ou, encore : un peu des trois !!

Pour faciliter les prises de contact, nous intégrons au actes du Forum les coordonnées des différentes personnes du groupe organisateur.

Un espace d'expression pour tous

1/ Les ateliers d'échanges Ont accueilli de 15 à 35 personnes.

Les thématiques abordées :

- Le CLAS sur les départements 64 et 65
Témoignages des techniciens départementaux

- Comment engager famille, enfant et école dans un contrat ?
Témoignage : le CLAS 32
- La mixité sociale dans les dispositifs d'accompagnement à scolarité
Témoignage : Le CLAS de Vic Bigorre
- Les ateliers éducatifs et le soutien individualisé en accord avec l'école dans un projet CLAS
Témoignages : L'UDAF 64 et le Centre Social de Mourenx

2/ Un petit intermède de théâtre proposé par les ados des « 7 Chandelles »

- nous a permis d'accueillir avec un sourire le public de l'après midi constitué d'enfants avec leurs parents, des centres de loisirs de SOLEIL et du Val d'Adour.

3/ Les ateliers d'expression de l'après-midi

- Théâtre, arts plastiques, calligraphie, bande dessinée, conte, jeux coopératifs, maquillage, coin lecture ont accueilli près de 120 enfants.
- Atelier d'écriture « Sur le chemin de l'école » et d'échanges sur le thème « comment aider mon enfant à apprendre ? » pour les parents, environ 50 personnes.



Un espace pour secouer les neurones des petits et des grands

Interventions de Jean François Marcel, Maître de conférences, sciences de l'éducation à l'université du Mirail

- Lors de sa première intervention, notre invité d'honneur, promu « Poil à gratter » de service, décortiquait, analysait, les interventions des « institutionnels », renvoyant des interrogations sur la compatibilité entre politiques contractuelles et dynamique de projet entre autre.
- Devant un public moins important, 40 à 50 personnes, il clôturait la journée en nous bousculant dans nos préceptes : cohérence éducative entre les différents intervenants dans la vie des enfants, une réelle nécessité ? et la place au conflit, à la confrontation, nécessaire à la construction de l'individu ?

Le groupe organisateur est toutefois diversement satisfait par sa prestation. La place faite dans son discours aux associations d'éducation populaire a paru teinté d'un peu de condescendance, limite mépris ?

Rififi et Médiation

- Le spectacle interactif proposé par l'Association Ressources Pédagogiques a ravi petits et grands. Sous une forme très ludique et très joyeuse, les enfants sont adroitement initiés à la médiation, un peu d'hygiène des relations pour une meilleure qualité de communication entre enfants. Pendant ce temps là, une quarantaine d'adultes assistait à la clôture de la journée.

FORUM

ANNEXES

1/ Charte nationale de l'accompagnement à la
scolarité

2/ Revue de Presse

FORUM

1/ Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

Le droit à l'éducation est un droit fondamental dans notre société.

Cette exigence démocratique d'une meilleure formation générale et d'un haut niveau de qualification pour tous correspond aux besoins fondamentaux de la Nation.

Satisfaire ce droit et répondre à ce besoin constituent pour l'Ecole un véritable défi.

Elle le relève en adaptant en permanence ses formations, ses capacités d'accueil, ses structures, ses modes de fonctionnement. Elle développe notamment en son sein, dans le cadre des enseignements qu'elle dispense, diverses formes d'aide et de soutien aux élèves.

L'Ecole fait tout pour mener à la réussite les jeunes qui lui sont confiés. Pour remplir cette mission, quand le contexte est difficile, elle doit s'appuyer sur l'ensemble des coopérations qui s'offrent à elle.

Les familles, toutes les familles, de leur côté, sont très attachées à la réussite de leur enfant à l'Ecole.

L'accompagnement à la scolarité joue ce rôle de complément et de partenaire de l'Ecole, pour autant qu'il se développe dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun et des besoins de chaque enfant, sans se substituer aux obligations de l'Etat en matière scolaire.

Ainsi, toutes les initiatives qui se donnent pour tâche d'aider les élèves et qui s'appuient sur les ressources de l'environnement, doivent être résolument encouragées. Dans les territoires les plus défavorisés, urbains et ruraux, cela constitue même une priorité.

Dores et déjà, ces initiatives sont nombreuses et diverses. Elles témoignent de l'importante mobilisation des acteurs, qui répondent aux besoins des élèves et aux demandes des familles.

La présente Charte leur offre un cadre de référence. Elle constitue pour l'accompagnement à la scolarité une exigence de qualité au service des enfants et des jeunes les plus défavorisés.

Principes généraux

- le respect des choix individuels
- l'égalité des droits de chacun
- le développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables
- les projets devront faire explicitement mention du caractère laïque des actions ; de leur refus de tout prosélytisme ; du caractère gratuit des prestations ou de la nature symbolique de la participation financière demandée aux familles ; de l'ouverture des actions à tous sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

On désigne par «accompagnement à la scolarité» l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'Ecole.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'Ecole.
Il se propose, par des stratégies diversifiées

- > d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir
- > d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche
- > de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- > d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

FORUM

Revue de presse



ÉDUCATION. La commission éducation-jeunesse de Val d'Adour propose un forum ouvert à tous

Accompagner la scolarité

■ Dans la charte du pays de Val d'Adour s'écrivent un fort attachement à l'école et la jeunesse de nos territoires. Pour approfondir cette question, le Conseil de développement sollicite au sein de la commission éducation jeunesse parents, enseignants, les acteurs et les forces vives du territoire afin de proposer au gouvernement d'Alsace public composé des élus de parents d'élèves et projets.

« Les enseignants des établissements scolaires, ceux des Sections d'Alsace (RAS), les travailleurs sociaux, les animateurs sont très préoccupés par les situations qu'ils rencontrent, et parfois débattent face aux difficultés des enfants et des familles », précise Hélène Smol, la présidente de la commission jeunesse. Après être intéressée aux divers projets éducatifs locaux, la commission a rassemblé les nombreuses structures éducatives du territoire pour proposer son premier forum, ce mercredi à Mataborgart.

Ateliers et témoignages. Sous l'égide pédagogique d'Accompagne-

ment à la scolarité, c'est un large éventail d'activités d'échanges et de pratiques de conférences, de comptes rendus d'équipes, de témoignages et de spectacles pour enfants qui sera proposé. Le groupe de travail, sous l'autorité de Jean Rodriguez, Elisabeth Gonzalez et Marie-Olyvie Latorre, précise « qu'un accompagnement du rôle fondamental que tient l'école dans le droit à l'éducation, l'accompagnement à la scolarité doit contribuer à renforcer les liens entre l'école et la famille et à permettre à l'enfant de mieux appréhender son environnement social et culturel ».

Professionnels, parents, enseignants et élus bénéficieront de leur expérience tout au long de la journée ouverte par deux débats, un à Mataborgart, Michel Chantre, conseiller général et vice-président du GEP et la résidence de Saint-Jean-Piedagnan, Miriam Larroze, présidente du conseil de développement.

► Entrée libre et gratuite, mercredi 30 mars, de 9 heures à 18 heures, au centre d'actions culturelles de Mataborgart.

28/03/05
Sud Ouest

LEMOINE • ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ EN VAL D'ADOUR

Réflexion sur le périscolaire

Un forum sur les politiques de développement social local en faveur de l'enfance et de la jeunesse

Suite à l'enquête périscolaire entreprise par le conseil de développement du Pays du Val d'Adour et initiée par Solal FRES, un forum d'accompagnement à la scolarité a permis aux élus, enseignants et parents d'élèves de réfléchir sur les politiques de développement social local en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Comité éducatif local, comité temps libre et comité local d'accompagnement à la scolarité étaient les principaux thèmes de ce travail de réflexion, voulu pour la mise en place de structures comme garderies, Clae (Centre de loisirs associés à l'école) et autres CLSI (centre de loisirs sans hébergement).

Le site d'apprentissage et d'été ensemble se sont enrichis d'activités culturelles, sportives ou ludiques menées dans le cadre du temps libre et doit donc intégrer sa source dans l'accompagnement à la scolarité, en faisant ainsi le lien entre l'école et la famille tout en permettant à l'enfant d'appréhender son environnement culturel (bibliothèque, centre de loisirs, associations sportives, cinéma...).

De processus d'intégration

Destiné à un public le plus large possible (et non uniquement de jeunes défavorisés ou en échec scolaire), l'accompagnement à la scolarité a une dimension sociale et peut être considéré comme un processus d'intégration.

Le témoignage d'une expérience menée par Sylviane Berlanga, directrice du centre régional d'innovation éducative d'Alcoitia en Espagne, au sein d'une région où



Jean-François Morel a mis en garde parents et enseignants, sur le fait que même l'occupation du temps périscolaire.

Pendant que les grands plongent, les enfants jouent dans les ateliers thématiques (Photo Jean-Pierre Legendre)



une centaine de villages ont des écoles maternelles de 8 à 10 élèves, est venu renforcer le rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire d'avoir un véritable projet éducatif pour la jeunesse du Val d'Adour.

Le conseiller technique de la CAF, Pierre-Louis Tiffreau insistait particulièrement sur le besoin de devenir des enfants qui s'inscrivent dans un plan de développement social local. Carole Bessit pour la jeunesse et les Sports accentua son intervention sur trois points, citoyenneté (se poser la question, quel citoyen, former ensemble pour décider), patrimoine qui devient une coéducation commune et évaluation qui permettra la mise en place et la pérennisation du projet.

Geneviève Bordenave, chargée de mission au comité départemental d'accompagnement, souligna pour sa part l'importance in-

dispensable de l'éducation nationale et des parents surtout au niveau des enfants en difficulté pour une meilleure évolution et un bon accompagnement à la scolarité et ne pas confondre la scolarité et la formation indispensable de l'encadrement qu'il soit salarié (associations, bénévoles, enseignants ou étudiants).

Les interventions de Jean-François Morel, maître de conférences en sciences de l'éducation, porteront sur le mode de penser pour permettre en charge cet espace social au niveau local qui malgré la décentralisation n'en restera pas moins un projet sous contrôle, puisqu'il sera contractualisé pour son financement. Il fut également en garde, parents et enseignants, sur le fait actuel qui renforce l'occupation du temps périscolaire, car continuité, cohésion et harmonie ne sont pas si évidentes entre écoles libres ou laïques et

projet éducatif donné au Clae, les structures utilisées seront souvent les espaces scolaires ; pourra-t-on concilier service et éducation, fonctionnaires spécialisés et encadrement au statut mal défini ; et surtout n'est ce pas la poste ouverte à un enseignement à deux vitesses, car le soutien scolaire devient de plus en plus un marché payé...

Avec l'appui du ministre de la Jeunesse et des Sports, l'aval donné par l'Éducation nationale et les directeurs départementaux et les directeurs départementaux d'accompagnement scolaire, le Pays du Val d'Adour et les intercommunalités ont maintenant un objectif commun, l'évaluation, la mise en place et la pérennisation du projet d'accompagnement à la scolarité en tenant compte d'une chronologie (thème de la journée scolaire) mieux adaptée et de la formation de l'encadrement.

19/04/05
La République
des Pyrénées

La scolarité, ça s'accompagne !

Dans ses priorités, le Pays du Val d'Adour a intégré deux notions qui font l'objet d'un forum : l'accueil périscolaire et l'accompagnement à la scolarité.

C'est aujourd'hui même, que la Commission Education - Enfance-Jeunesse (CEEJ), du Conseil de Développement du Val d'Adour (CDVA), propose à M. Huchezot (MS), au Centre d'Action Culturelle, Mmes Larbaud, de 9h à 18h, une forum d'accompagnement à la scolarité (entre 8h et 17h).

« Le but de ce forum, déclare Hélène Kreil, responsable de l'éducation, est de faciliter la rencontre entre les acteurs locaux, qu'il s'agisse de parents, d'éducateurs, représentants institutionnels. C'est un lieu idéal de faire le point sur les actions en place des acteurs éducatifs, notamment dans le cadre du programme "Lével" - perspective d'obtenir des fonds européens - Le Pays du Val d'Adour s'étend sur trois départements (Gers, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques) et concerne les cantons de Montaner, Lembeye et Gâtin.

« La politique de Pays s'est déjà concrétisée par de nombreux projets, comme Hélène Kreil. Outre l'ouverture de centres de loisirs associés au collège "Lével", un programme qui a débuté depuis 2001 et se termine en 2006, il prévoit d'adopter à Sémoussac par exemple, à un projet intercommunautaire de même que, toujours sur la même commune, à une contribution au développement et au passage à Lembeye, l'opération "Information pour tous" - et au stade exemplaire de ce type de service périscolaire financé de manière prioritaire par l'Europe - L'association Adour 18 05 participe également activement à cette opération.



Dans le cadre d'un projet environnemental, les enfants des centres de loisirs de Gâtin (65) et de Sémoussac se sont retrouvés sur les bords du lac de Bassilles (Photo Philippe Desbordes)

Proposer une information cohérente pour les élus en vue d'une réalisation éducative locale, valoriser les projets qui se développent actuellement avec les intervenants locaux, renforcer les liens d'échange,

intégrer, soutenir individualité, agencement de nombreux témoignages, sensibiliser la jeunesse.

Précieux temps libre

Le but de ces ateliers est de

Bref, cette journée constituera aussi de précieuses occasions sur l'utilisation du temps libre de l'enfant en mettant en avant la dimension de soi, des autres et de la vie sociale. L'organisation de ces

Ateliers et aussi sur l'affaire de participation - des parents - Les ateliers de début de matinée seront donc pas être parents désorientés, professionnels, précieuses occasions de croquer des différences à l'en-

Maubourguet ► Forum Accompagnement à la scolarité

Sous le signe de l'échange

Le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour, la partie associative et citoyenne du Pays, a proposé une première rencontre autour de l'enfance et de la jeunesse, à Maubourguet. A l'occasion de ce Premier Forum de l'accompagnement à la scolarité, tous les acteurs de l'enfance du pays du Val d'Adour se sont donnés rendez-vous au Centre d'activités culturelles pour un échange d'expériences et de savoirs. Parmi eux, Salvador Berlanga, le directeur du centre régional d'innovation d'Alcoriza (Espagne), est venu présenter l'expérience de son pays dans l'aménagement de la scolarité en milieu rural.

Le temps scolaire et extra-scolaire en milieu rural faisait partie des réflexions de cette journée. L'occasion de faire un constat sur les structures existantes dans le pays. La moitié des 4 053 enfants du Val d'Adour sont scolarisés dans des petites écoles. De nombreux éta-

blissements disposent d'un Clae (Centre de loisirs associé à l'école), qui accueille les enfants avant, pendant et après l'école. Cette structure, subventionnée par différents organismes comme la Caisse d'allocations familiales, doit offrir des animations et des activités d'épanouissement aux enfants. Au regard des chiffres avancés durant cette journée, 89 % des personnes encadrant les enfants dans ces temps périscolaires ne sont pas diplômées ! Et que dire des taux d'encadrement des enfants (1 adulte pour 14 enfants chez les plus de six ans, 1 adulte pour 10 enfants pour les plus jeunes) qui ne sont pas toujours respectés...

Cette journée s'est terminée par un moment de convivialité après avoir pu faire le tour des actions, des problèmes, mais aussi des projets mis en place dans les différentes structures associatives et municipales du Pays du Val d'Adour.

E. B.